

# Communauté de communes de la Basse-Zorn



# Rapport d'activités 2019



Bietlenheim | Geudertheim | Gries | Hoerd | Kurtzenhouse | Weitbruch | Weyersheim

## Edito du Président



Le rapport d'activité annuel, s'il relève, à la base, d'une obligation réglementaire, est avant tout l'occasion de retracer les multiples actions menées par notre Communauté de communes, en étroite concertation avec les communes-membres.

L'année 2019 a été particulièrement riche sur le plan des réalisations et des projets engagés sur notre territoire, situé à l'interface de l'Eurométropole de Strasbourg et de l'agglomération haguenuvienne. Nous avons sensiblement progressé en 2019 dans la mise en œuvre de notre schéma de mutualisation, déployé sur différents axes concrets, consolidant le lien fort Communauté – communes.

L'année a été marquée par l'aboutissement de l'élaboration du projet de territoire de la Basse-Zorn, qui va nous permettre de nous projeter jusqu'en 2030 en matière d'équipements, de services, de compétences, ..., en d'autres termes, de définir vers où et comment nous voulons évoluer, en valorisant nos atouts dans une démarche concertée. Il nous reste désormais à en dégager les actions que nous commencerons à déployer à partir de 2021-2022.

Des chantiers de voiries significatifs ont été menés en 2019, dont en

particulier celui de la Rue de la République à Hoerdt et la Rue Baldung-Grien à Weyersheim. Nous avons enfin pu concrétiser à l'automne la liaison cyclable Hoerdt-Geudertheim, qui a connu quelques vicissitudes. Un maillage cyclable est appelé à être élaboré dans le cadre de l'étude de mobilité que le Bureau a proposé en fin d'année d'engager dans le cadre de la mise en œuvre du projet de territoire.

En matière d'activités de plein air, un riche programme de sorties nature a été reconduit et l'ensemble des neuf circuits découverte en Basse-Zorn est désormais ouvert au public.

L'animation-jeunesse en Basse-Zorn a proposé un programme très riche tout au long de l'année. L'implication de notre jeunesse témoigne au sein du Conseil Intercommunal des Jeunes de l'engagement vers une citoyenneté responsable et active, qu'il convient de continuer à encourager.

Sur le plan des finances, nous constatons toujours une situation solide et saine, avec des frais de fonctionnement, une fiscalité et un endettement très contenus, ce qui a permis de conduire en 2019 un programme d'investissement très ambitieux, à hauteur de plus de 6 millions d'euros de dépenses réelles, hors charge de la dette, tout en continuant à accompagner les communes par des fonds de concours, en soutien de leurs projets structurants.

Mais, l'ensemble de ces projets et actions n'auraient pu se concrétiser sans le soutien sans faille des élus, en particulier des vice-présidents et d'une équipe resserrée de collaboratrices et de collaborateurs particulièrement impliqués dans leurs missions respectives.

En conclusion, 2019 a été une année charnière, située à la fin du mandat 2014-2020, consolidant une action vivace et ouvrant de nouvelles perspectives à notre territoire si riche en énergies.

Poursuivons cette dynamique pour relever collectivement, au sein de notre espace intercommunal de développement et de solidarité les défis de demain.

Bonne lecture à vous !

**Denis RIEDINGER**

Président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn

## //////// Sommaire

### Table des matières

1. La Communauté de communes.....	6
1.1. Les services communautaires.....	7
1.2. La Communauté de communes en chiffres.....	8
2. La mutualisation .....	13
3. Communication générale.....	17
3.1. Site Internet et Newsletter .....	18
3.2. Bulletins d'information .....	19
3.3. Page Facebook.....	19
3.4. Panneaux électroniques .....	19
3.5. Plateforme de Gestion de la Relation Citoyenne .....	20
4. Développement.....	21
4.1. Service Emploi.....	22
4.2. Zones d'activités et animation économique.....	23
4.3. Lotissements d'habitation .....	31
4.4. Projet de territoire .....	31
5. Voirie .....	35
6. Environnement et cadre de vie .....	37
6.1. La gestion de l'eau .....	38
6.2. La gestion de l'assainissement .....	38
6.3. Le grand cycle de l'eau (GEMAPI) .....	38
6.4. Gestion des déchets.....	39
6.5. Atelier de jus de pommes et rucher communautaire de Bietlenheim.....	48
7. Tourisme et vie culturelle.....	50
7.1. Balades nature et patrimoine, pour une découverte de la Basse-Zorn .....	51
7.2. Circuits découverte en Basse-Zorn .....	53
7.3. Expositions à la Maison des Services .....	53
7.4. Promotion de la langue et la culture régionales.....	55
8. Aide à la Personne .....	58
8.1. Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes « La Solidarité » de Hoerdt.....	59
8.2. Réseau des bénévoles « aide aux aidants » .....	59

8.3.	Actions de prévention Séniors.....	61
8.4.	Petite enfance.....	61
9.	Prévention routière et surveillance de la voirie.....	63
9.1.	Intervention dans les écoles.....	64
9.2.	Opération « Gilet fluo ».....	66
9.3.	Mise en place d'une surveillance de la voie publique dans l'objectif d'une maîtrise des problématiques liées au stationnement.....	66
10.	Animation Jeunesse.....	68
10.1.	Bilan du premier semestre 2019.....	69
10.2.	Eté 2019.....	74
10.3.	Dernier trimestre 2019.....	75
11.	Conseil Intercommunal des Jeunes.....	80
11.1.	Premier semestre 2019.....	81
11.2.	Deuxième semestre 2019.....	81



# 1. La Communauté de communes

La Communauté de communes est un lieu privilégié d'échanges, de débats, de réflexion, de décision et d'action, entièrement dédiée au développement et au rayonnement de ses sept communes et au service de ses habitants.

## 1.1. Les services communautaires

### PRÉSIDENT

**RIEDINGER Denis**

### DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

**GASSMANN Claude**

#### SERVICE ADMINISTRATIF

**DUMAS Sophie**  
*Collaboratrice Direction Générale et Chargée de la communication*

**PAULIN Anne-Pascale**  
*Chargée de l'accueil et du soutien administratif*

**KAMMER Brigitte**  
*Chargée des ressources humaines et des affaires foncières*

#### COMPTABILITÉ ET MARCHÉS PUBLICS

**KREBS Christel**  
*Responsable des finances et des marchés publics*

**BRUCKER Stéphanie**  
*Assistante comptabilité et marchés publics*

#### SERVICE DÉVELOPPEMENT LOCAL

**BADJECK Sandrine**  
*Agent de développement local*

#### SERVICE TECHNIQUE

**ROUSSEL Didier**  
*Responsable du Service Technique*

**ZINS Laëtitia**  
*Assistante administrative (75 %)*

**MEYER Sébastien**  
*Technicien*

#### SERVICE ENVIRONNEMENT

**BLUM Louise**  
*Responsable du Service Environnement*

**ZINS Laëtitia**  
*Assistante administrative (25 %)*

**FALEMPIN Nicolas**  
Puis, à compter du 01 octobre 2019,  
**RIEGERT Laurent**  
*Ambassadeur de la prévention et du tri*

#### ANIMATION JEUNES

**MAUDUIT Marc**  
*Animateur  
Coordinateur du service*

**ROECKLIN Nicolas**  
*Animateur*

**ROSSDEUTSCH Cyril**  
*Animateur*

#### MUTUALISATION

**BARRY Karine**

*Chargée de mission mise en œuvre du schéma de mutualisation*

#### PRÉVENTION ROUTIÈRE ET SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

**BERTEVAS Gérard**

*Animateur du Centre de Prévention et d'Éducation Routière  
et Agent de Surveillance de la Voie Publique (50%)*

## 1.2. La Communauté de communes en chiffres

### //////// Ressources Humaines

À la date du 31 décembre 2019, 13 emplois sont pourvus (titulaires et non titulaires), ce qui représente 11,8 équivalents temps-plein.

À cela s'ajoutent, dans le cadre de l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn, trois animateurs jeunes financés par la Communauté de communes et mis à disposition par la FDMJC du Bas-Rhin dans le cadre d'une convention de partenariat.

La Communauté de communes a accueilli Romane BABINGER du 17 janvier 2019 au 06 mars 2019 dans le cadre d'un CDD et qui a été en charge de la mise en œuvre des circuits découverte.

La Communauté de communes a également accueilli Flavie HEUILLARD, étudiante en Master 2 « Ville, Environnement et Société » du 01 avril 2019 au 31 juillet 2019, en tant que stagiaire au sein du service Environnement, pour apporter son soutien à la coordination de l'éco manifestation « Basse Zorn à l'An Vert » 2019 ainsi qu'aux actions environnementales.

Budget consacré au personnel (charges de personnel et frais assimilés) en 2019 : **616 365,59 €**

Ratio dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : **23.49 %**

### //////// Le budget

Les finances de la Communauté de communes sont ventilées entre un budget principal, trois budgets annexes et divers budgets spécifiques aux lotissements, non présentés pour ces derniers.

Le Budget Principal (CA 2019)		Le Budget Assainissement (CA 2019)	
<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses : 3 418 856,70	Dépenses : 4 448 716,94	Dépenses : 2 375 473,46	Dépenses : 1 801 936,19
Recettes : 5 206 864,43	Recettes : 5 186 420,08	Recettes : 3 739 254,90	Recettes : 3 560 638,98

Le Budget Eau (CA 2019)		Le Budget Ordures Ménagères et assimilés (CA 2019)	
<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses : 2 947 933,92	Dépenses : 1 332 842,08	Dépenses : 1 141 459,00	Dépenses : 53 692,34
Recettes : 3 644 965,20	Recettes : 1 733 311,54	Recettes : 1 828 896,19	Recettes : 1 460 575,72

## //////// L'investissement

La mise en œuvre des politiques communautaires se traduit principalement par des opérations d'investissement.

Ainsi, les dépenses d'investissement hors charges de la dette représentent **6 160 296 €**.

Ces dépenses sont pour l'essentiel liées :

- aux travaux de voirie
- au réseau d'assainissement
- au réseau d'eau.

## //////// Les recettes et l'épargne

Les recettes réelles (hors amortissements) de la Communauté de communes, reprise des résultats 2018 incluse, s'élèvent à **23 253 245 €**.

Elles se répartissent entre la section de fonctionnement et d'investissement, respectivement à hauteur de **58,29 %** et de **41,71 %**.

Rapportées à l'habitant, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **778,52 €** et les recettes réelles d'investissement à **557,10 €** (ce ratio mesure les moyens financiers récurrents de la Communauté de communes).

## La fiscalité

Le potentiel fiscal de la collectivité est de **207,88 € par habitant**.

## Les compensations fiscales

La part des compensations fiscales représente **1,11 % des recettes fiscales directes**, soit un produit total de **45 877 €**.

Un fonds de garantie individuelle des ressources (FNGIR) a été institué en 2010. La Communauté de communes est ponctionnée annuellement à ce titre à hauteur de **430 311 €**.

En outre, la péréquation horizontale a été renforcée en 2012 avec la création du **FPIC** (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales). Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités pour la reverser à d'autres moins favorisées.

En 2019, le territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn a contribué à ce fonds pour un montant de **539 892 €**. La Communauté de communes en a pris en charge **341 167 €** de façon dérogatoire.

## Les dotations

Au total, les dotations de l'Etat atteignent 471 301 € en 2019.  
Le fonds de compensation de la TVA perçu en 2019 est de 270 848 €.

## ////// La dette

L'emprunt fait partie intégrante des ressources budgétaires d'une collectivité. Il finance l'investissement et n'est pas affecté à une opération spécifique. La politique de l'emprunt est un volet important dans la gestion de la Communauté de communes.

Il s'agit de financer les pics d'investissement sans accroître la pression fiscale, tout en conservant des équilibres financiers sains.

## La structure de l'encours de la dette

Au 31 décembre 2019, l'encours de la dette s'élève à 5 223 978 €.  
Cet encours se répartit en un portefeuille de 6 contrats :

		Durée	Taux	Fin	Capital d'origine	Capital restant au 31/12/19
Budget Principal						
	CA	18 ans	0.89%	2038	2 000 000 €	2 000 000 €
Budget Assainissement	CCM	20 ans	4 %	2023	1 300 000 €	339 460 €
	CCM	15 ans	3,60 %	2024	1 000 000 €	394 518 €
	CDC	25 ans	*2,25 %	2038	1 500 000 €	1 125 000 €
	CA	25 ans	3,47 %	2038	1 500 000 €	1 155 000 €
Réseau Eau	CE	15 ans	1,39 %	2032	252 000 €	210 000 €

\*Taux variable

## Endettement et situation financière

Au 31 décembre 2019, la Communauté de communes fait état d'une dette de 114,29 € par habitant en Budget Principal, de 12 € par habitant en Budget Annexe Eau et de 172,33 € par habitant en Budget Assainissement. Il n'y a aucun encours sur le Budget Ordures Ménagères.

## //////// Les fonds de concours

Le 16 novembre 2015, le Conseil Communautaire a approuvé un nouveau règlement des fonds de concours afin d'adapter le soutien financier de la Communauté de communes en faveur des communes membres.

### Fonds de concours attribués en 2019 :

Délibération	Commune	Objet	Montant
17/06/2019	WEITBRUCH	Aménagement de l'espace Strieth	150 000,00€
28/10/2019	GEUDERTHEIM	Réhabilitation du clocher et de l'éclairage public terrain de football	70 214,51€



## 2. La mutualisation

La Communauté de communes et ses communes-membres sont engagées dans la déclinaison du schéma de mutualisation approuvé fin 2015.

L'année 2019 a permis d'intégrer une chargée de mission mutualisation recrutée sous forme contractuelle le 1<sup>er</sup> février 2019, dont l'investissement a permis de faire progresser significativement les actions mutualisées et d'explorer de nouvelles thématiques pertinentes.

### **Contrats de vérification, de maintenance et d'entretien des équipements et installations**

En avril 2019, une convention de groupement de commande a été effectuée afin de permettre la passation de marchés mutualisés concernant les contrats de vérification, de maintenance et d'entretiens des équipements et installations. La convention a voulu être généraliste. Des annexes précisent les thématiques (une annexe par thématique). Pour passer un nouveau marché, une annexe doit être préparée puis adoptée par le bureau de la CCBZ et par chaque conseil municipal concerné.

Plusieurs marchés ont été passés en 2019 :

- Vérification des cloches et horloges (échéance au 31 décembre 2024)
- Vérification des paratonnerres (échéance au 31 décembre 2024)
- Vérification et entretien des équipements sportifs et des aires de jeux (échéance au 31 décembre 2024)
- Vérification des systèmes de lutte contre l'incendie : extincteurs, RIA, trappes de désenfumage, alarmes incendie (échéance au 31 décembre 2024)
- Location et entretien des machines à affranchir (échéance au 30 juin 2024)
- Maintenance des défibrillateurs : simple négociation des prix avec le prestataire commun à toutes les communes.

Afin de faciliter la préparation des prochains marchés, une prestation de recensement des équipements (et des contrôles réglementaires afférents) a été commandée à Bureau Veritas via l'UGAP et prise en charge par la CCBZ pour l'ensemble des bâtiments communaux et communautaires.

Des fiches « Marché » et « Achat » ont été préparés afin de récupérer plus facilement les données essentielles des communes sur leur situation actuelle et leurs souhaits.

## **Mutualisation de logiciels et d'applicatifs**

### **\* E-MAGNUS**

Une journée de perfectionnement a été organisée début octobre 2019. Cette journée a été décomptée des jours prévus dans le contrat de maintenance d'une des communes.

### **\* Logiciel de rédaction des marchés publics**

Le logiciel utilisé par la CCBZ par la rédaction des pièces pour les marchés a été étendu à l'ensemble des communes à compter de 2020, avec une formation, l'ensemble financé par la Communauté de communes.

### **\* Portail VIGIFONCIER**

Une présentation du portail de la SAFER a été faite en bureau de la CCBZ en février 2020. Un accès a été donné aux communes durant 1 mois pour tester le logiciel. Il reste fin 2019 à faire le point pour savoir quelles communes sont intéressées et quelle solution est retenue (prise en charge par la Communauté ou par les communes ?).

## **Prêt de matériels techniques**

Un inventaire complet des matériels dont disposent la Communauté de communes et les communes a été réalisé. Elle a été distribuée aux élus et aux agents.

Lorsqu'une commune qui a besoin d'un matériel, elle peut en faire la demande à la commune propriétaire. Certains matériels ne seront prêtés qu'avec un conducteur de la commune propriétaire ou avec une autre condition (précisée dans le tableau).

Il a été établi qu'à ce stade les élus souhaitent que les échanges restent ponctuels et se concluent de manière informelle.

## **Démarche 0 phyto**

Suite à la réglementation interdisant l'usage des pesticides dans certains espaces verts communaux, les communes étaient en demande d'informations quant aux alternatives.

Un partenariat avec la FREDON a été noué. Une première réunion a été organisée en juin 2019, à Weitbruch incluant une visite du cimetière en partie végétalisé.

Le questionnaire sur les usages des communes, transmis en préalable de la réunion, avait montré une demande pour des journées thématiques : fleurissement, biodiversité, communication ainsi qu'une demande d'information sur les espèces invasives.

Une autre demi-journée été organisée en novembre 2019 sur le fleurissement et les espèces invasives.

### **Réunions d'échange entre agents**

Le groupe de travail « Matériels Techniques et Engins » a émis l'idée d'organiser des réunions d'échange entre les assistants de prévention de chaque commune afin d'échanger sur les difficultés et les différentes situations auxquelles ils ont été confrontés.

D'autres réunions d'échange du même type pourraient être organisées sur des thématiques différentes.

### **Géolocalisation des réseaux sensibles**

Le Bureau communautaire a validé la prise en charge de cette prestation. Un montant de 100 000 € HT a été prévu pour être budgété en 2020.

Il a été question d'ajouter un audit technique pour avoir une meilleure connaissance du parc, avec une possible subvention via le PETR. Cet audit serait à charge des communes. A la fin de l'année 2019, aucune commune n'a répondu positivement. Les communes ont pour la plupart une assez bonne connaissance de leur parc.

Un projet de cahier des charges a été préparé. Certains points devaient encore être précisés à fin 2019.

Les plans papier détenus par les communes ont par ailleurs tous été scannés.



### 3. Communication générale

La Communauté de communes informe ses citoyens via divers supports de communication tout au long de l'année.

### 3.1. Site Internet et Newsletter

Le [site Internet](#) de la Basse-Zorn est mis à jour régulièrement (actualités, offres d'emploi, événements, ...).

L'[extranet](#), espace complètement sécurisé et exclusivement réservé aux élus de la Communauté de communes, permet à chaque délégué de consulter les documents émanant de la collectivité (PV des réunions de Bureau, des commissions, etc.) en se connectant grâce à ses identifiants personnels.

La Communauté de communes a créé une [newsletter](#) diffusée mensuellement depuis février 2017 aux abonnés qui s'inscrivent sur le site Internet (bas de page).

Celle-ci permet de rester facilement informé des dernières actualités de la collectivité et a pour ambition de favoriser le lien entre l'usager et l'administration. Ainsi en 2018, [12 newsletters](#) ont été envoyées aux abonnés.

**Un espace de vie**  
Basse-Zorn  
Communauté de communes

**Newsletter Février 2020**

**LES DERNIÈRES ACTUALITÉS**

**La Communauté de communes soutient le commerce de proximité !**  
Six lauréats du territoire se sont vus remettre le prix "Trophée Qualité Accueil" à la Maison des Services

**Offre de stage**  
A pouvoir dès que possible

**Gestion de la Relation citoyenne**  
Cliquez et découvrez la nouvelle plateforme de la Communauté de communes pour effectuer vos démarches en ligne

**Broyage de déchets verts en déchèteries**  
N'hésitez pas à venir récupérer du broyat en déchèteries pour vos jardins

**Immersion-initiation en Alsacien**  
Au Waldeck à Geudertheim  
Du 17 au 21 février

**Programme des vacances d'hiver**  
Animation Jeunesse

**Jouons en famille !**  
A la salle du Millenium à Weitbruch  
Dimanche 8 mars

**Concours de dessins**  
La biodiversité commence dans nos jardins !  
Ouvert aux enfants de la Basse-Zorn de la maternelle au CM2  
Du 17 février au 23 avril 2020  
Exposition des dessins et remise des prix  
Dimanche 17 mai 2020

**Exposition à la Maison des Services**  
 Venez admirer les oeuvres réalisées par **Antonio MAHY NYAMAN** jusqu'au 28 février

**Basse-Zorn à l'An Vert 2020**  
 Réservez la date du dimanche 17 mai dans vos agendas

## 3.2. Bulletins d'information

Le bulletin intercommunal a fait peau neuve en 2017, sa présentation générale a ainsi été retravaillée, afin d'apporter clarté et modernité à sa lecture.

Son contenu a pour objectif de communiquer sur la vie de la collectivité, ses réalisations et ses projets.

Deux bulletins d'information "Basse-Zorn, un espace de vie" ont été édités en 2019 : en juin (20 pages) et en décembre (20 pages).

Ils ont été distribués avec un calendrier des fêtes et manifestations indépendant.



n° 40 juin 2019



n° 41 décembre 2019

## 3.3. Page Facebook

Depuis 2016, la Communauté de communes publie régulièrement des actualités sur sa page Facebook. La page comptait **762 abonnés** au 31 décembre 2019 contre 581 abonnés au 31 décembre 2018.

## 3.4. Panneaux électroniques

Toutes les communes ont été dotées de panneaux électroniques en 2016. Ceux-ci permettent d'émettre des messages variables en direction de la population, avec pour objectif de diffuser des informations variées d'intérêt général liées à la vie des communes et de la Communauté de communes.

### 3.5. Plateforme de Gestion de la Relation Citoyenne

Une plateforme de gestion de la relation citoyenne (GRC) a été développée et créée avec l'aide du prestataire LOCALÉO-DOCAPOST.

Il s'agit d'une plateforme d'e-services donnant aux citoyens la possibilité de réaliser toutes leurs démarches de manière simplifiée auprès d'une collectivité, en mode dit « multicanal », sur internet ou depuis leur smartphone.

De façon concrète, le citoyen peut réaliser des démarches administratives (ouverture d'un compte ordures ménagères, demande de matériel compostable, déclaration d'une entreprise nouvellement implantée, problème lié à la voirie, demande de rendez-vous,...) et communiquer avec le moyen de son choix. La collectivité peut suivre, dans les délais, les demandes et signalements de l'administré et le tenir informé en temps réel de ce suivi tout en lui proposant de manière régulière de nouveaux services auxquels il pourra accéder : l'objectif est avant tout d'assurer une meilleure proximité tout en optimisant la qualité du service rendu.

En amont de l'appel d'offres, l'outil a été proposé aux sept communes-membres. Hoerdt a souhaité s'inscrire dans le projet afin de proposer ces services à ses usagers, les autres communes, malgré leur intérêt, ayant souhaité attendre un peu avant de mettre en place de nouveaux outils numériques.

L'année a conduit dans un premier temps à la rédaction d'un cahier des charges, au lancement de la consultation, à l'étude des offres et à la mise au point du marché avec le prestataire.

Le marché a ainsi été attribué en 2019 à LOCALÉO-DOCAPOST et l'automne a été mis à profit pour la mise en place de la plateforme offrant aux usagers :

- un grand nombre de **formulaires pour réaliser ses démarches en ligne**, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone,
- l'accès à un **coffre-fort numérique** permettant de stocker des justificatifs et documents de façon sécurisée,
- la **possibilité d'utiliser un compte citoyen France Connect**, pour une reconnaissance rapide, facile et sécurisée de son identité numérique sans créer et utiliser une multitude de comptes.

Dans un deuxième temps a été engagé un travail avec LOCALÉO-DOCAPOST pour développer la plateforme et former les agents à son utilisation (back office). Des formulaires dématérialisés ont été créés (une vingtaine), et ce afin de permettre le lancement de la plateforme et les e-services aux usagers début 2020.



## 4. Développement

Participer à l'animation du territoire, contribuer au développement des services et des équipements locaux, améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens, telles sont les vocations de la politique intercommunale de développement local.

## 4.1. Service Emploi

Un Espace Emploi est à la disposition des recruteurs et demandeurs d'emploi dans les locaux de la Communauté de communes. Il permet, aux recruteurs de diffuser leurs offres localement et en aux personnes en recherche d'emploi d'en trouver proche de chez eux.

### //////// Les demandeurs d'emploi

En 2019, l'Espace Emploi a accueilli 16 personnes. 21 entretiens en ont découlés.

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI		
Sexe	Hommes	5
	Femmes	11
Age	16-25 ans	4
	26-50 ans	10
	Plus de 50 ans	2
Niveau de qualification	Aucun	2
	CAP/BEP	3
	Bac (général et professionnel) à bac+2	7
	Plus/cadres	2
	En formation (6 niveau CAP / 17 niveau Bac à Bac + 2)	2

TYPE D'EMPLOI RECHERCHÉ		
Emplois administratifs (secrétariat, comptabilité, etc.)		4
Production (préparation de commandes, magasinage)		3
Services (femme de ménage, petite enfance)		3
Métiers du bâtiment (peintre) Restauration		3
Métiers de la vente		2
Autres (animation, espaces verts, ...)		2

## //////// Les offres d'emploi

En 2019, 16 offres ont été communiquées à la Communauté de communes.

TYPE D'EMPLOI PROPOSÉ	
Bâtiment	3
Services à la personne et aux entreprises (employés de ménage, AVS...)	5
Emplois administratifs (secrétariat, comptabilité, assistante administrative...)	3
Métiers liés à la vente (vendeur, commercial...)	2
Hôtellerie / restauration	2
Espaces verts	1

## //////// Lever les freins à l'emploi des jeunes : « S'engager c'est permis »

En 2019, la Communauté de communes a conventionné avec la Mission Locale dans le cadre du dispositif : « S'engager c'est permis ».

Ce projet vise à promouvoir l'engagement citoyen auprès des jeunes et à faciliter l'autonomie et l'insertion professionnelle par l'acquisition du permis de conduire via un engagement citoyen de la part du jeune bénéficiaire auprès d'une association du territoire. Il s'agit d'environ 115 heures de bénévolat dont l'objectif est de développer de nouvelles compétences pour le jeune. Le montant de l'aide de la Communauté de communes est d'environ 1 000€ par jeune.

En 2019, un jeune de Weitbruch a pu bénéficier de ce dispositif.

## 4.2. Zones d'activités et animation économique

### //////// Vente de terrains en micro-zones d'activités

En 2019, 13 terrains (3,17 hectares) ont été commercialisés sur l'ensemble des zones d'activités du territoire pour un montant total de 1 385 816,97 €.

ENTREPRISE	SURFACE EN ARES	MONTANT EN EURO
ZA GEUDERTHEIM		
TERRA COMPUTER	36,32	129 485,52
CHARPENTES HICKEL	53,53	190 841,41
ÉPLUCH'LEG	7,06	25 169,82
PALBOTEC	35,58	126 847,33
TPA	21,4	76 293,78
ZA GRIES		
LOESER	30,51	109 074,47
ZA WEYERSHEIM		
CARCE TOITURE	12,91	47 416,24
DESIGN EXTERIEUR	18,49	67 910,63
ZA DU BIRKEN		
NUMERIZE	18,83	113 423,82
COMPOSITES VEC	23,14	139 385,41
CGH EXPERTISE ET STRATÉGIE	15,88	95 654,29
DEMETER	22,16	133 482,31
ERA@C3	21,72	130 831,94

## //////// Ouverture de secteurs à vocation économique

L'ensemble de nos zones étant quasiment commercialisé, a été engagée en 2019 une réflexion sur l'ouverture de nouveaux secteurs dont le foncier sera voué aux activités économiques (notamment sur Weitbruch sur 1,9 ha) afin de permettre le développement des entreprises au sein de notre territoire.

### Reconversion du site de l'EPSAN et ouverture à l'urbanisation de 17 ha de terrains contigus

À ce même titre, nous avançons de concert avec les responsables de l'EPSAN, sur le devenir de leur site hoerdtois dont une partie serait consacrée à l'installation d'entreprises, ainsi qu'à des services aux entreprises et aux salariés.



En février 2019, l'EPSAN a lancé une consultation pour vendre son site hospitalier de Hoerdtd. En novembre 2019, la société BROWNFIELDS signait une promesse de vente et engageait les études pour l'aménagement du site, sis sur les communes de Hoerdtd et de Vendenheim.

En parallèle, afin de faciliter cette vente, la Communauté de commune a décidé d'acquérir du Conseil départemental, un ensemble foncier homogène de parcelles agricoles représentant 17 hectares, idéalement situées entre le site de l'EPSAN et l'autoroute A 35, appartenant au Conseil Départemental.

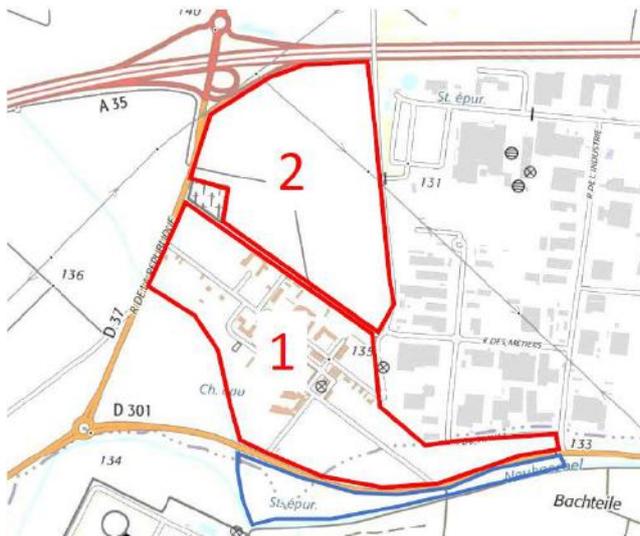
Cette acquisition revêt un grand intérêt, du fait qu'elle permet de constituer une emprise cohérente dans le prolongement du site de l'EPSAN, démultipliant ainsi son caractère stratégique et appuyant la faisabilité de projets de développement économique à moyen terme sur notre territoire.

Ce secteur est cependant classé en IIAUX et est donc fermé à l'urbanisation.

Ainsi, le projet de reconversion de l'EPSAN est composé :

1. d'une opération de réaménagement du site de l'ancien hôpital EPSAN, d'une superficie de 25 ha,
2. et d'une opération d'extension-développement sur une zone agricole, de 17 ha.

L'emprise totale est de 42 ha et 135 000 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher.



Le PLU en vigueur sur la Commune de Hoerdtd ne permet pas à ce stade la réalisation de l'opération. Une évolution du document d'urbanisme de la commune de HOERDT est donc nécessaire pour, d'une part, faire évoluer les règles d'urbanisme sur le site de l'EPSAN et, d'autre part, reclasser le site IIAUX en zone constructible.

En excluant le recours à une révision du PLU, l'engagement d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU s'impose.

Fin 2019, se pose la question du portage de cette procédure : La commune de Hoerdt, compétente en matière d'urbanisme ou la Communauté de communes, compétente en matière économique, sachant que la déclaration de projet doit exposer les choix stratégiques en matière de développement économique eu égard, notamment, de la capacité d'accueil des autres ZAE communautaires.

## //////// Gestion des zones d'activités et animation économique

### a. Attractivité des zones d'activités

Chaque année, il y a nécessité d'œuvrer à la qualité de nos zones d'activités et à l'amélioration de leur attractivité pour les plus anciennes.

Ainsi, en 2019, nous avons:

- revu intégralement la signalétique du Parc d'Activités du Ried,
- déployer sur la zone une surveillance de la voie publique destinée à pallier les trop nombreuses irrégularités constatées dans le domaine du stationnement,
- amélioré la sécurité des usagers du bus 201 en installant un candélabre au niveau de l'abri de bus et tentons, de manière générale à mieux sécuriser les accès piétonniers et cyclables au sein de nos zones.



### b. Lien avec les entreprises et le GIE du RIED

Le lien avec les entreprises est quotidien. Que ce soit pour des questions relatives à l'aménagement des zones, à la mise en place de certains services,

aux offres et demandes de locaux disponibles, aux différentes aides pouvant leur être accordées dans le cadre de leurs projets, etc., les entreprises (de l'ensemble du territoire) ont le réflexe de se mettre en relation avec la Communauté de communes, qui entretient par ailleurs une relation étroite avec le GIE du RIED, associé à l'ensemble des démarches engagées par elle sur le Parc d'Activités du Ried. La collectivité apporte un soutien administratif au GIE, qui tient une permanence au sein de ses locaux les mardis et jeudis matins, de 10 h à 12 h.

Comme chaque année, la collectivité a organisé la présentation des vœux du Président à l'ensemble des acteurs économiques des zones d'activités (Hoerd, Weyersheim, Geudertheim et Gries), jeudi 10 janvier 2019. Cette cérémonie a été l'occasion pour la Communauté de communes de présenter sa politique de développement aux entreprises, de les rencontrer, de se tenir informée de leurs éventuels projets en cours et de passer, avec leurs représentants, un moment en toute convivialité.



### **c. Table ronde sur le recrutement**

En 2019, nous avons poursuivi notre programme d'animations de zones avec un tout nouveau moment d'échange dont le format a été quelque peu modifié. Nous avons été accueillis par l'entreprise TSCHOEPPÉ dès 18h, pour une visite de l'entreprise et avons poursuivi par une table ronde consacrée au recrutement.

Parce que les difficultés de recrutement freinent le développement des entreprises, la Communauté de communes, le GIE et l'ADIRA ont proposé « une table ronde sur le Recrutement ».

Le 21 mars 2019, les entreprises des zones d'activités de Gries, Geudertheim, Hoerd et Weyersheim se sont retrouvées, en fin d'après-midi, au sein de l'entreprise TSCHOEPPÉ, pour ce nouveau moment d'échange et de

convivialité autour d'un programme riche en interventions et témoignages d'entreprises qui ont résolu leur problème de recrutement.

Au programme : visite de l'entreprise TSCHOEPPÉ, témoignage de Philippe TSCHOEPPÉ qui reçoit aujourd'hui 1 CV par jour, soit une candidature intéressante chaque semaine, témoignage de l'entreprise Net Concept à Eschau qui a beaucoup travaillé sur la communication et l'amélioration de son image pour séduire les candidats, présentation d'une expérimentation sur notre territoire impulsant une démarche innovante ! Favoriser la coopération entre les entreprises qui ont des besoins de recrutement et les structures de l'insertion en développant des parcours « sur-mesure », présentation de la réponse efficace de l'agence d'emploi « Reflex Services » aux problématiques de recrutement en CDD, CDI et Interim, présentation de la nouvelle plateforme départementale de recrutement : « Job Connexion » ... le tout suivi d'un cocktail dînatoire pour continuer d'échanger en toute convivialité.



#### d. Développement des partenariats innovants avec d'autres territoires, d'autres acteurs

Les partenariats se développent et les synergies se renforcent pour **optimiser notre action au service du développement économique**

//////// Signature du Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) Alsace du Nord avec cinq autres territoires d'Alsace du Nord et la Région Grand Est

En 2019, avec 5 autres EPCI d'Alsace du Nord, nous avons affirmé notre volonté commune d'agir et de relever ensemble les défis de demain en signant avec la Région Grand Est le Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) d'Alsace du Nord.

À travers ce POCE, nous avons pris l'engagement de participer de manière concrète à la déclinaison sur notre territoire du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Le POCE s'appuie sur les spécificités du territoire et ses ressources pour développer des filières telles le thermalisme, ou l'exploitation des sources de géothermie, pour ne citer que ces deux-là.

À travers ce POCE, le territoire se mobilise également pour attirer les cadres de demain, former les futurs salariés et favoriser les transitions numériques.

En outre, le POCE prévoit un renforcement des atouts touristiques du territoire pour en faire un véritable levier de développement économique



Mardi 22 octobre 2019 a eu lieu dans les locaux de NORCAN la signature du Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) d'Alsace du Nord.

## //////// Action en faveur du commerce de proximité

### Les Trophées Qualité Accueil en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie

Afin de soutenir le commerce de proximité, secteur en transition, la Communauté de communes a reconduit en 2019 le partenariat avec la CCI dans le cadre des Trophées Qualité Accueil. Partant du principe que la qualité de l'accueil et du service sont des éléments essentiels de différenciation, cette démarche nous a paru être une bonne occasion pour vérifier, pour ceux qui le souhaitent bien sûr, l'adéquation des services proposés aux attentes clients.



La Communauté de communes de la Basse-Zorn apportant une contribution à hauteur de 100 € HT pour les participants professionnels éligibles situés sur le territoire, le coût est ramené à 114,50 € HT par participant.



### Les Trophées de l'accueil 2019 : 5 lauréats Trophée Or et la Communauté de communes honorées !

Bulles d'R (Hoerd), La Boutique du Sommelier (Weitbruch), Escale Esthétique (Hoerd), Hoerd Optique (Hoerd) et Symphonie Cuisines (Hoerd), les 5 participants du territoire 2019 ont tous été récompensés du titre de lauréats Trophée Or !!! Preuve en est que nos commerçants sont dynamiques et performants dans la qualité de l'accueil et le conseil. La Communauté de communes également

honorée ! C'est devant plus de 400 convives que la Communauté de communes, représentée par Monsieur Fernand HELMER, Vice-Président et Maire de Weitbruch et Monsieur Jean-Pierre HIRLEMANN, 1<sup>er</sup> Adjoint de Hoerd, s'est vue remettre un Trophée d'honneur. Le soutien de notre collectivité aux commerces de proximité a ainsi été souligné lors de la remise des Trophées Qualité Accueil le 21 janvier 2019.

/////////Accompagner les TPE et petites PME créatrices d'un ou de plusieurs emplois, ayant des besoins de financement significatifs.

### Adhésion à la Plateforme d'initiative locale « Initiative Alsace du Nord »

En 2019, la Communauté de communes a passé convention avec la Plateforme d'initiative locale Initiative Alsace du Nord (dite « IAN »), association de droit local créée en 1999.

Le rôle de la PFIL est d'accompagner les TPE et petites PME créatrices d'un ou de plusieurs emplois, ayant des besoins de financement significatifs, pour faciliter leur accès au crédit bancaire tout en renforçant leur trésorerie. En plus de sa contribution au fonds de prêts d'honneur destiné à accompagner les porteurs de projets, fléché prioritairement vers le commerce de proximité et l'artisanat, la Communauté de communes a décidé d'attribuer à IAN une subvention annuelle de fonctionnement pour permettre une croissance de l'association.



### 4.3. Lotissements d'habitation

La Communauté de communes a poursuivi la commercialisation de quatre lotissements d'habitation en 2019.

- ▶ 2 terrains ont été vendus dans le lotissement « Les Hauts de la Zorn » à Weyersheim,
- ▶ 1 terrain a été vendu dans le lotissement « Les Vergers » à Weyersheim,
- ▶ 1 terrain a été vendu dans le lotissement « Hippodrome » à Hoerd, et
- ▶ 1 terrain a été vendu dans le lotissement « Galgenstraenge IV » à Kurtzenhouse.

### 4.4. Projet de territoire

////////// Des axes stratégiques et des ambitions partagés !

Le Projet de Territoire est l'occasion de réaffirmer notre volonté de construire la Basse-Zorn de demain, ENSEMBLE.



Pas moins d'un an et demi de travail, de débats, de réflexions concertées menées avec une centaine d'acteurs de la société civile, aura été nécessaire pour arriver à la définition de quatre axes stratégiques pour le développement de notre territoire à l'horizon 2030, à savoir :

1. Valoriser et préserver la qualité du cadre de vie, bien commun de la Basse-Zorn
2. Être un territoire attractif et accueillant pour les habitants
3. Conforter la position économique de la Basse-Zorn, entre tradition et innovation
4. Développer l'attractivité touristique de la Basse-Zorn autour de la nature et du cheval

Pour répondre à ces quatre axes stratégiques, les élus et les acteurs du territoire ont identifié les orientations opérationnelles suivantes :



## //////// Des orientations pour le territoire à l'horizon 2030

### AXE 1. Valoriser et préserver la qualité du cadre de vie, bien commun de la Basse-Zorn

- Améliorer les **déplacements** internes au territoire et les connexions avec les territoires voisins
- **Maîtriser l'urbanisation**
- Préserver et valoriser le **patrimoine bâti**
- Préserver et valoriser les **qualités naturelles et paysagères** (en particulier la Zorn et le Ried)
- **Favoriser le dialogue** entre les élus, les acteurs et les habitants du territoire autour des **enjeux de développement et de préservation**

## AXE 2. Être un territoire attractif et accueillant pour les habitants

- Permettre aux **habitants** d'être les **acteurs** du devenir de leur territoire
- Favoriser le maintien d'une **offre diversifiée de commerces** et développer les **services de proximité**
- Construire une **politique globale de l'habitat**
- Renforcer la visibilité et la lisibilité de l'**offre** pour tous en **matières culturelles, sportives et de loisirs**
- Faciliter la **vie des familles** avec des enfants
- Rendre le territoire **attractif** pour les **jeunes**
- Aider les personnes à **bien vieillir** en Basse-Zorn
- Accompagner les **aidants familiaux, bénévoles et professionnels**

## AXE 3. Conforter la position économique de la Basse-Zorn, entre tradition et innovation

- **Optimiser l'usage du foncier**, préserver et équilibrer les possibilités foncières de développement à tous les secteurs économiques (agriculture, artisanat, commerce, industrie)
- Faire se **connaître** les **entreprises** du territoire entre elles et vis-à-vis de la population
- Augmenter la **qualité de services** à destination des **entreprises** et des **salariés** des entreprises
- Préserver les **activités de proximité**, nécessaires au quotidien, pour garder l'animation et la vie dans les cœurs de villes et de villages
- Créer les conditions propices au **développement d'espaces de travail innovants** (par ex., espaces de coworking, hôtels d'entreprises, services aux salariés mutualisés...)
- Créer des **passerelles** entre les établissements de **formation**

## AXE 4. Développer l'attractivité touristique de la Basse-Zorn autour de la nature et du cheval

- Construire une politique cohérente autour de l'**écotourisme** « nature et cheval »
- Construire les **réciprocités** et les complémentarités de l'**écotourisme** de la Basse-Zorn avec le **tourisme urbain** des territoires environnants
- **Stimuler l'initiative privée**, notamment en matière d'offres nouvelles en hébergements et en activités
- Développer le **tourisme de proximité**
- **Aménager et sécuriser les circulations** en modes doux pédestre, cycliste et équestre, pour asseoir l'identité écotouristique recherchée

L'ensemble de ces orientations combinées a pour objectif d'offrir aux habitants, aux visiteurs et aux acteurs économiques un territoire où il fera encore bon vivre demain.

Ce projet de territoire a été restitué à l'ensemble des élus municipaux et communautaires, aux acteurs représentants de la société civile associés les 4 et 10 décembre 2019.

Il est appelé à être soumis à délibération du Conseil communautaire pour approbation en janvier 2020.

Dès lors, il y aura lieu de traduire ces orientations en programme d'actions concrètes, priorisées et planifiées jusqu'en 2030.



## 5. Voirie

La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie sont assurés par la Communauté de communes de la Basse-Zorn afin de permettre aux citoyens de circuler en toute sécurité.

Les efforts consentis par la Communauté de communes en 2019 pour le développement et l'amélioration des infrastructures routières ont représenté en dépenses 2 418 982 € TTC (selon compte administratif) et les encours sont de 779 570 € TTC.

Ces travaux sont classés en deux catégories : réhabilitation ou aménagement lourd, selon l'état de l'existant. Dans certains cas, l'éclairage public est mis à niveau et le réseau de distribution téléphonique est mis en souterrain.

Travaux attribués en 2019		
Objet	Montants TTC	Entreprises attributaires
<b>Programme de voirie 2019</b>		
Travaux de voirie à Hoerdt	989 121,00€	PONTIGGIA
Travaux de réseaux secs à Hoerdt	270 746,40€	ERTP-SOBECA
Travaux de voirie et réseaux secs à Weyersheim	941 586,60€	PONTIGGIA
Travaux de voirie et réseaux secs à Weitbruch	111 261,00€	TRABET
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 312 715,00 €</b>	



## 6. Environnement et cadre de vie

Le territoire de la Basse-Zorn bénéficie d'une faune et d'une flore très variées et se distingue par ses paysages aux multiples facettes. Pour pérenniser ces ressources, des actions de préservation et de valorisation de l'environnement sont mises en œuvre.

## 6.1. La gestion de l'eau

La production et la distribution d'eau sont assurées par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin.

Les données 2019 sont les suivantes :

- prix de l'abonnement (part fixe) : 18,29 € HT/an
- prix du m<sup>3</sup> d'eau : 0,87 € HT
- ventes totales : 813 471 m<sup>3</sup>
- travaux d'investissement réalisés sur le réseau : 1 192 605 € HT
  - conduite sur 570 ml, rue de la République à Hoerd
  - conduite sur 250 ml rue Baldung - Grien à Weyersheim
  - travaux de sécurisation du réseau d'eau potable
  - branchements particuliers : 74 remplacements
  - remplacement de matériel : pompe n°2 du Puits n°2 et échelles d'accès des puits n°1 et 3

## 6.2. La gestion de l'assainissement

Le service public d'assainissement est assuré par le Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Bas-Rhin.

Les données 2019 se présentent comme suit :

- prix du m<sup>3</sup> : 2,10 € HT
- volume total soumis à redevance : 870 114 m<sup>3</sup>
- travaux d'investissement réalisés sur les ouvrages : 328 847 € HT
- Renforcement de collecteur : rue St-Michel à Weyersheim

## 6.3. Le grand cycle de l'eau (GEMAPI)

La Communauté de communes a pris la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (dite GEMAPI) de manière anticipée au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ainsi que la compétence « maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ». Celles-ci ont été confiées au Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA). Un programme d'actions a ainsi été instauré pour 5 années, se traduisant d'une part, par des opérations courantes d'entretien, de gestion et de prévention et, d'autre part, par des études et des opérations d'investissement.

La Communauté des communes verse une contribution annuelle au SDEA pour mener à bien ce programme. En 2019, cette contribution a été de 200 000 €.

## 6.4. Gestion des déchets

### //////// Gestion des déchets ménagers

#### Collecte, traitement et élimination des déchets ménagers et redevance Incitative

Données sur les collectes de déchets en 2019 :

**2 518 tonnes d'ordures ménagères** ont été collectées en 2019, comme en 2018.

**1 168 tonnes de déchets recyclables** ont été collectées en 2019, contre 1 202 en 2018.

Les tonnages collectés en porte à porte pour les ordures ménagères sont en constante mais légère augmentation depuis 2014.

2 837 bacs de foyers ou d'entreprises ont été contrôlés en 2019 par l'ambassadeur du tri et de la prévention (3 452 en 2018).

50,4 % des bacs ont été contrôlés « non conformes ». Les erreurs de tri les plus fréquentes se retrouvent sur des erreurs de plastique (barquettes, films, pot yaourts, polystyrène).

288 bacs se sont vus refusés à la collecte (présence d'ordures ménagères, verre, biodéchets, ...), soit 10 % des bacs contrôlés en 2019.

Pour information, le coût de refus de tri est facturé 210 € à la tonne par le SMITOM Haguenau-Saverne pour l'année 2019. Pour la CCBZ, ils représentent un montant de 28 006 € en 2019, soit 1,61 € par habitant.

**Chaque habitant de la Basse-Zorn a produit 607,14 kg de déchets, soit 1,63 kg de déchets par jour (1,62 kg en 2018).**

#### Contrôle des bacs de tri en 2019

Communes	Nombre de contrôles	Bacs conformes (vert)	Bacs non conformes		Nombre de sessions de contrôle
			Non-conformité (orange)	Refus de collecte (rouge)	
<b>Bietlenheim</b>	215	71,63%	25,12%	3,26%	4
<b>Geudertheim</b>	379	46,17%	44,06%	9,76%	6
<b>Gries</b>	455	47,69%	43,08%	9,23%	9

<b>Hoerd</b>	447	45,64%	45,86%	8,50%	9
<b>Kurtzenhouse</b>	190	42,63%	37,89%	19,47%	4
<b>Weitbruch</b>	504	52,78%	37,50%	9,72%	9
<b>Weyersheim</b>	647	47,76%	40,19%	12,06%	12

### Données sur le fonctionnement de la Redevance Incitative :

L'année 2019 compte 7785 usagers, soit 94 de plus qu'en 2018.

Le bilan 2019 pour la sortie des bacs se présente comme suit (moyenne annuelle) :

- **18,89 levées pour les particuliers** (18,97 en 2018) ;
- 21,22 levées pour les administrations (22,24 en 2018) ;
- 28,57 levées pour les différents types de professionnels (26,22 en 2018) ;
- 27,89 levées pour les immeubles mutualisés (bacs de 240 et/ou 660 litres).

On comptabilise 6 446 bacs 120 OM, 957 bacs 240 litres et 167 bacs 660 litres pour les ordures ménagères en moyenne sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

Toutes catégories d'usagers confondues, le taux moyen de sortie des bacs à ordures ménagères est de 20,2 fois sur l'année 2019, soit une légère diminution par rapport à l'année 2018 où le taux moyen de sortie était de 20,3.

### *Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)*

L'année 2019 est marquée par la poursuite des actions mises en œuvre dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets.

- **Déchets des manifestations :**

L'accompagnement des manifestations qui souhaitent réduire leurs déchets s'est poursuivi : sensibilisation des organisateurs, prêt de matériel compostable et service de prêt et lavage de gobelets réutilisables.

En 2019, 20 manifestations ont bénéficié de matériel compostable (assiettes, couverts, nappes...) mis à disposition par la Communauté de communes et 22 associations ont fait appel au service de prêt et de lavage de gobelets réutilisables.

- **Opération broyage de branchages :**

La Communauté de communes de la Basse-Zorn a réitéré l'opération de broyage en déchèterie pour valoriser une partie des déchets verts, à savoir les

branchages de feuillus issus des tailles. 6 prestations de broyage ont eu lieu durant la session de broyage (janvier-avril 2019).

Environ 12 tonnes de branchages ont été broyées par un prestataire. Les particuliers ont pu récupérer l'équivalent de 2 bennes de 30 m<sup>3</sup> de broyat afin de l'utiliser en paillage dans les jardins d'ornement, les potagers ou encore de l'incorporer dans un compost.

- **Gourmet Bag :**

S'inscrivant dans la politique nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, la Communauté de communes a conçu un kit « Gourmet Bag » en 2018.

Composé de boîtes alimentaires entièrement compostables (étiquette comprise), d'éléments de communications et d'un guide pratique « *Comment lutter contre le gaspillage alimentaire dans mon restaurant ?* », ce kit est mis à la disposition des restaurateurs volontaires du territoire.

Cette opération a connu un remarquable succès. En 2018, 13 restaurateurs se sont engagés dans la démarche en proposant le Gourmet Bag dans leur établissement. En 2019, une nouvelle distribution du kit « Gourmet Bag » a été effectuée auprès de 11 restaurateurs volontaires (450 boîtes alimentaires). De plus, une enquête de suivi a été menée par la CCBZ auprès des professionnels engagés en 2018. Leurs retours sont très positifs. Ils insistent notamment sur la bonne appropriation du « Gourmet Bag » par leurs clients.

- **Promotion du compostage**

#### Compostage individuel

La CCBZ vend des composteurs en bois d'un volume de 1 000 l au tarif de 25 € et de 360 l au tarif de 20 €. Les usagers récupèrent leur composteur en kit à la Maison des Services, accompagné de brochures sur le compostage.

Au total, 34 grands composteurs et 9 petits composteurs ont été vendus durant cette année (30 en 2018).

Depuis mai 2017, la collectivité distribue gratuitement un bioseau et un sachet kraft à toute personne achetant un composteur à la CCBZ. Ainsi, 44 bios seaux ont été distribués en 2019. Des bioseaux ont également été déposés dans chaque commune pour une distribution en mairie.

Les bioseaux ainsi que le paquet de 50 sachets kraft supplémentaires sont également en vente à la Maison des Services de la Basse-Zorn au prix de 2 € par article.

## Compostage collectif

Ce projet, initié par la Commission environnement du Conseil Intercommunal des Jeunes, le compostage collectif, est expérimenté depuis 2016 à l'école primaire de Kurtzenhouse. Le succès de ce site de compostage partagé a permis le déploiement de cette initiative sur le territoire avec l'engagement de quatre nouvelles communes dans la démarche.

De mars à juin 2019, la CCBZ a ainsi installé des composteurs collectifs à proximité de l'école *Im Leh* de Hoerdt, de l'école primaire de Geudertheim, du périscolaire *Les P'tits Loups* de Weyersheim et à l'entrée de Bietlenheim (côté atelier de jus de pommes).

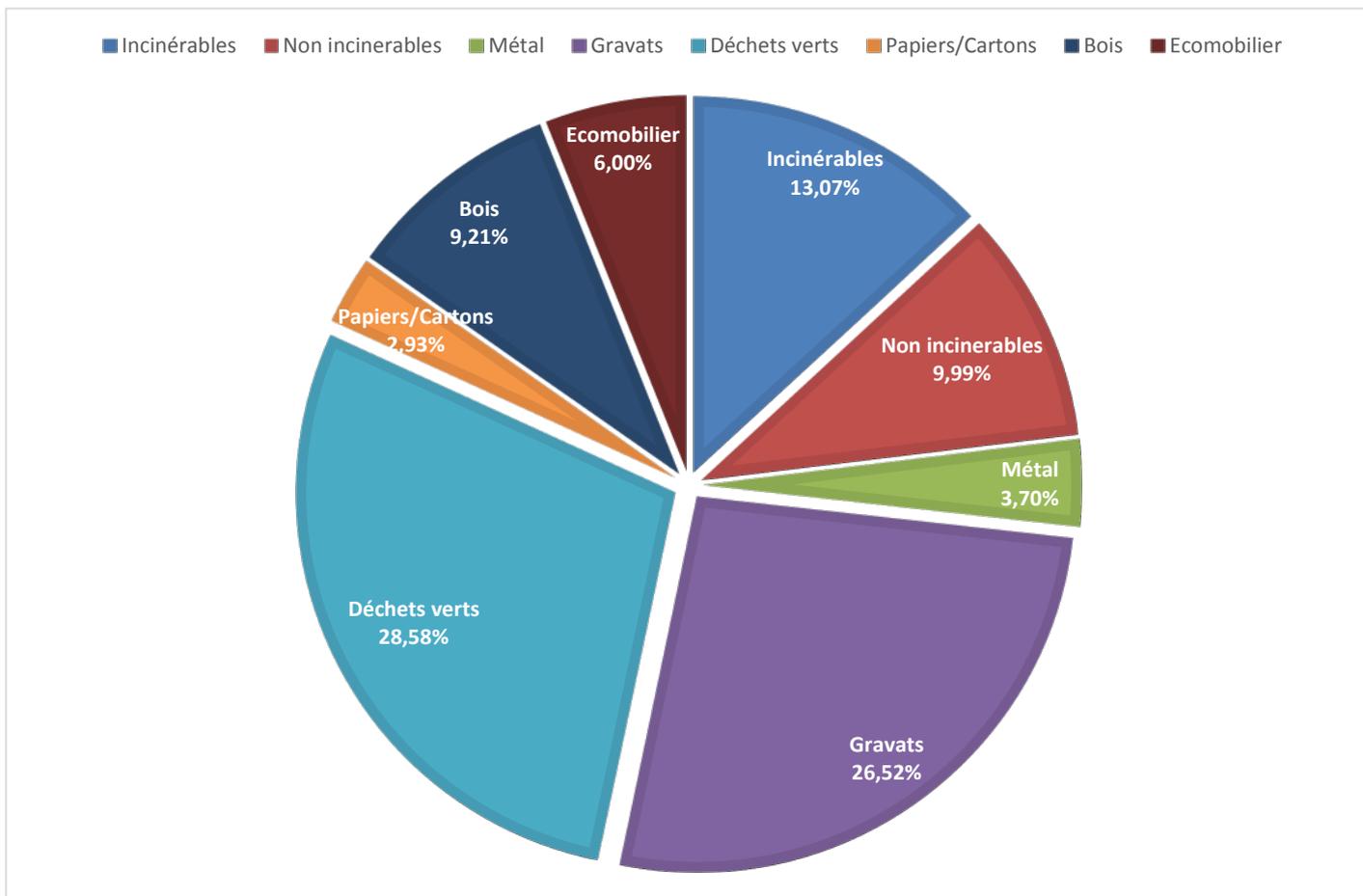
Chacune des installations de composteurs collectifs a donné lieu à une formation sur le compostage. De plus, des bio seaux et sachets krafts ont été distribués aux parents d'élèves ou habitants ayant manifesté leur volonté d'alimenter le composteur avec leurs déchets de table et de cuisine.

## //////// Gestion des déchèteries

### *Collecte, fréquentation des déchèteries et vidéosurveillance*

Les déchèteries ont globalement accueilli **6 128 tonnes** de déchets en 2019 (5 709 en 2018).

### *Répartition des tonnages en déchèterie par typologie de déchets en 2019 :*



**62 256 passages** ont été enregistrés par badge pour les trois déchèteries du territoire, répartis comme suit : 26 696 pour Geudertheim, 25 963 pour Gries et 9 597 pour Weyersheim.

**6 281 badges** ont été utilisés au moins une fois en 2019 (6 190 en 2018) sur 7 785 comptes usagers ouverts :

- les particuliers utilisent en moyenne 9,8 entrées sur leur badge en 2019,
- les administrations utilisent en moyenne 29 entrées sur leur badge en 2019,
- les professionnels utilisent en moyenne 6,3 entrées sur leur badge en 2019.

De plus, on constate en 2019 :

- une augmentation marquée des passages enregistrés au PAV de Weyersheim, soit 2 409 passages supplémentaires,
- une très faible utilisation des déchèteries pas les professionnels : 148 utilisent leur badge sur les 302 comptes professionnels enregistrés.

À noter qu'une vidéosurveillance a été installée sur l'ensemble des déchèteries en 2016, afin de limiter les vols, les incivilités (type dépôts sauvages) et ainsi préserver l'environnement.

### *Étude d'optimisation du parc de déchèteries*

Dans un contexte d'obsolescence des sites, d'augmentation des contraintes réglementaires et des enjeux environnementaux, ainsi que d'accroissement des types de déchets à accueillir et à trier, la Communauté de communes a souhaité étudier les possibilités d'optimisation du parc des déchèteries et l'offre de services aux usagers. Le 18 septembre 2017, le Conseil Communautaire a ainsi décidé de lancer une étude portant sur les deux déchèteries et le point d'apport volontaire de Weyersheim.

Réalisée en 2018, cette étude a permis d'établir un état des lieux complet des installations actuelles, une analyse spatiale géographique de situation des déchèteries ainsi que plusieurs scénarii d'optimisation du parc de déchèteries intercommunal.

Le 26 novembre 2018, le Conseil communautaire a retenu le scénario intégrant une déchèterie centrale et trois points d'apport volontaire (reconversion des déchèteries actuelles en PAV et maintien du PAV de Weyersheim). Les modalités de mise en œuvre technique et financière de ce scénario ont été finalisées au cours du premier semestre 2019. Des études préalables à la passation de la maîtrise d'œuvre ont été réalisées en 2019 (volet milieu naturel de l'évaluation environnementale et levés topographiques).

### *//////// Protection et mise en valeur de l'environnement*

#### *Éco-manifestation La Basse-Zorn à l'An Vert, défi vélo, espace Info Énergie*

#### **Éco-manifestation La Basse-Zorn à l'An Vert**



Dimanche 19 mai 2019 à l'Espace W de Weyersheim a eu lieu la **5<sup>ème</sup> édition de la Basse-Zorn à l'An Vert sur la thématique de la lutte contre le changement climatique**, de 10h30 à 19 h.

Cette éco-manifestation a pour but de sensibiliser le grand public aux actions mises en place par la Communauté de communes de la Basse-Zorn sur la thématique du développement durable.

De nombreux partenaires institutionnels et associatifs ont pu être représentés durant cette journée: les conseils municipaux des enfants de Hoerd et Weyersheim, le CINE de Munchhausen, ATMO Grand Est, Le Vaisseau (Département du Bas-Rhin) ou encore l'Association des Jardins Vivants du Ried.

Les services Environnement et Développement Local ont piloté l'évènement et organisé la partie « village » (animation de la journée, conférence/débat, intervenants professionnels).

Au programme de cette journée : balades nature, essais de véhicules électriques, plantation participative, animations pour petits et grands, conférence, deux spectacles et un concert, et de nombreux ateliers et temps forts autour de la lutte contre le changement climatique.

Le bilan de cette 5<sup>ème</sup> édition du BZAV est très positif, avec environ 800 personnes présentes sur la journée.

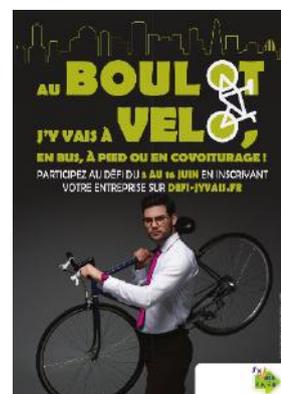


## Défi vélo

10 agents de la Communauté de communes ont participé à l'opération qui s'est déroulée du 3 au 16 juin 2019 et qui était organisée par le Pays d'Alsace du Nord.

Le challenge « Au boulot, j'y vais à vélo et autrement » est l'occasion de rappeler les avantages des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle et de montrer au plus grand nombre que l'on peut se déplacer autrement sans trop changer ses habitudes.

Pour la seconde fois, la CCBZ a participé à la **version multimodale du défi** qui comptabilise les trajets parcourus à vélo mais également ceux effectués à pied, en trottinette, à rollers, en transports en commun et en covoiturage.



L'ensemble de l'opération a permis de comptabiliser 252 568 km parcourus par l'ensemble des participants, auxquels s'ajoutent plus de 326 000 km parcourus dans le cadre du défi multimodal. Par rapport aux mêmes parcours en voiture, ce défi a permis d'économiser plus 51 tonnes de CO2.

**1 046,5 km** ont été parcourus par les participants de la Communauté de communes, dont 446 km à vélo ou à vélo à assistance électrique.

Les kilomètres parcourus ont permis à l'association THEO2 qui met en place des activités de pleine nature pour les personnes en situation de handicap de percevoir un don de 5 000 €.

## Espace Info Énergie (EIE)



La Communauté de communes a signé une convention avec six autres communautés de communes d'Alsace du Nord afin de partager un Conseiller Info Energie, qui dispense aux habitants des conseils neutres et gratuits en matière de rénovation énergétique.

Les permanences sont proposées pour les particuliers les 3<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois entre 9h et 12h sur rendez-vous.

## **Avancée de la DDMARCHE**

L'objectif de la DDmarche consiste à amorcer une démarche de développement durable communautaire, concernant les champs de compétences et d'actions de la Communauté de communes.

L'année 2019 a été consacrée à la poursuite des actions démarrées en 2016, suite au bilan positif des années précédentes.

### Cible 2 : Favoriser les achats durables et la mutualisation pour rendre la collectivité exemplaire

Afin d'avancer dans la mise en œuvre du schéma de mutualisation, dont en particulier la mise en place d'achats groupés, une poste de chargé de mission mutualisation a été créé et pourvu à compter du 1<sup>er</sup> février 2019.

L'une des thématiques explorées dans cette mise en œuvre de la mutualisation liée à l'environnement a été la gestion des espaces verts communaux sans produits phytosanitaires. Un partenariat a été noué entre la FREDON et la CCBZ sur le sujet. Dans ce cadre, deux réunions d'information rassemblant élus et agents communaux ont eu lieu en 2019. La première a été dédiée au « Zéro phyto » et ses implications dans la gestion des espaces verts, tandis que la seconde s'est tournée vers les thématiques du fleurissement et de la gestion des espèces invasives.

### Cible 3 : Concevoir et gérer ensemble un réseau de pistes cyclables

Au terme de divers aléas, l'aménagement de la liaison cyclable Hoerdt-Geudertheim a enfin pu démarrer à l'automne 2019. Les travaux ont été confiés à l'entreprise SATER.

L'opération est soutenue au titre du label Territoire à énergie positive pour une croissance verte (TEPCV).

### Cible 4 : Réduire les déchets lors des manifestations organisées sur le territoire

Vingt-deux manifestations se sont engagées dans une démarche de réduction de leurs déchets et ont été accompagnées par la Communauté de communes en 2019. Elles ont bénéficié de conseils de deux agents intercommunaux ainsi que d'un suivi. L'accompagnement des manifestations comprend également le prêt, à titre gracieux, de poubelles de tri, de matériel compostable, et/ou de gobelets recyclables.

La démarche de réduction des déchets des manifestations organisées sur le territoire a très bien démarré en 2017 et connaît un succès grandissant comme en atteste la multiplication des nouvelles demandes d'accompagnement et de prêt de matériels.

Les cibles 1, concernant la promotion des circuits courts locaux, a connu peu d'avancements en 2019.

## //////// Communication

### **Documents de communication produits**

En relation avec le service communication, une sensibilisation au tri et à la prévention a été réalisée tout au long de l'année :

- articles dans le bulletin intercommunal sur les consignes de tri ;
- actualités régulières sur le site Internet, dans la newsletter et sur Facebook ;
- calendriers de collecte imprimés avec les consignes de tri ;
- mail/courrier aux communes sur des événements/contrôles spécifiques ;
- courrier de sensibilisation au tri et d'information accompagnant la facture semestrielle : « l'actualité déchets sur la Basse-Zorn ».

### **Les « couvercles levés »**

Devant les abus concernant des bacs à ordures ménagères résiduelles en situation de débordement manifeste, générant insalubrité, difficultés de collecte et iniquité notamment financière, le Conseil de Communauté a décidé en juillet 2017 de mettre en place une surfacturation du service par présentation non conforme. Malgré quelques contestations au démarrage, le bien-fondé de cette décision a été établi.

Le prestataire de collecte a signalé 614 bacs à ordures ménagères présentant un couvercle ouvert et un surplus de déchets ménagers entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019. Les usagers en question, conformément aux différentes annonces publiées (bulletin, information sur la facture précédente, site Internet, Facebook, panneaux électroniques, presse...) se sont vus appliquer une augmentation de 10 € sur leur facture.

## 6.5. Atelier de jus de pommes et rucher communautaire de Bietlenheim

Depuis 2006, les particuliers, membres de l'association, viennent avec leur production de pommes et repartent une heure plus tard, avec du jus de fruits frais naturel et embouteillé.

En 2019, un nouveau chapiteau démontable, financé par la Communauté de communes pour un montant de 9 500 € TTC, a été installé pour permettre le pressage des pommes dans de meilleures conditions.

La douzième saison de pressage de l'atelier de jus de pommes de Bietlenheim a débuté le 24 août 2019. Une journée porte ouverte a été organisée le 8 septembre 2019 au cours de laquelle le public a pu découvrir l'atelier.



# 7. Tourisme et vie culturelle

En 2016, la Communauté de communes a mis en avant son territoire et ses richesses par le biais de différents projets touristiques et culturels.

## 7.1. Balades nature et patrimoine, pour une découverte de la Basse-Zorn

//////// Mise en avant des richesses naturelles et patrimoniales du territoire et sensibilisation du public à l'environnement

### *À la découverte d'un territoire*

Les balades, conduites et commentées par les animateurs de la Maison de la nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord, répondent à une demande croissante du public. C'est l'occasion pour chacun de se rapprocher de la nature, de s'émouvoir et de découvrir son environnement proche sous de multiples facettes.

Les acteurs locaux du territoire sont également sollicités et enrichissent ce programme en partageant leur savoir-faire avec le public.

Ces découvertes à pied, en petits groupes, s'inscrivent dans une logique d'écotourisme : sensibiliser pour mieux protéger et faire évoluer les comportements éco-citoyens.



**MAISON DE LA NATURE DU DELTA DE LA SAUER ET D'ALSACE DU NORD**



## Balades nature et patrimoine en Basse-Zorn Programme 2019



Découvrez sans attendre les 18 balades que la Communauté de communes vous propose tout au long de l'année !

### Découverte de la sylvothérapie

→ dimanche 31 mars - matin / Gries

### Salade de printemps pour faire le plein d'énergie

→ samedi 13 avril - après-midi / Weyersheim

### Un grand bol printanier

→ samedi 27 avril - matin / Kurtzenhouse

### Eveil matinal en Forêt

→ mercredi 1er mai - matin / Weyersheim

### Les chauves-souris sont nos amies !

→ samedi 4 mai - soirée / Gries

### La symbolique sur les maisons à colombages

→ dimanche 29 septembre - après-midi / Weyersheim



### Land'art d'automne & myriade de couleurs au bord de l'eau

→ samedi 5 octobre  
après-midi / Geudertheim

### Sentier « Nature et culture »

→ dimanche 6 octobre  
après-midi / Weitbruch



### La cigogne mythe et réalité

→ samedi 18 mai - matin / Hoerdt

### Réchauffement climatique et biodiversité

→ dimanche 19 mai - après-midi  
Weyersheim

### Arbre, quel est ton nom ?

→ dimanche 26 mai - après-midi  
Geudertheim

### Les Firmann : ancêtre des citrouilles d'Halloween

→ samedi 26 octobre - après-midi  
Weyersheim

### Invitation à la vannerie sauvage

→ samedi 16 novembre - journée  
Weyersheim

### Sur la piste des animaux

→ dimanche 17 novembre - matin  
Weitbruch



### La Zorn entre histoire et nature

→ samedi 15 juin - matin / Geudertheim

### Tous à vélo ! (sortie familiale dès 8 ans)

→ mercredi 10 juillet - matin / Weyersheim

### Des arbres pour se nourrir et se soigner

→ mercredi 24 juillet - après-midi / Gries

### A la découverte des abeilles

→ mardi 30 juillet - après-midi / Bietlenheim



L'inscription est gratuite, les balades sont prises en charge par la Communauté de communes.

Réservation auprès de la Maison de la Nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord  
03 88 86 51 67 - 06 42 17 72 35  
agendacine@gmail.com

## 7.2. Circuits découverte en Basse-Zorn

L'ensemble des neuf circuits découverte en Basse-Zorn est désormais ouvert au public et la Communauté de communes a passé un marché d'entretien avec l'entreprise d'espaces verts WOLFF et Fils, pour la période 2019/2021.

L'entreprise est ainsi chargée de :

- l'état des lieux des circuits (dans les 2 sens de circulation),
- la tonte des secteurs de marches en herbe et nettoyage intégral des bornes au sol et débroussaillage autour de la signalétique (directionnelle, d'interprétation et de circulation routière), 3 fois dans l'année minimum (en fonction de la météo).

La brochure de présentation a par ailleurs été mise à jour et rééditée en 2019.



## 7.3. Expositions à la Maison des Services

Depuis 2009, les artistes amateurs issus du territoire de la Basse-Zorn et des alentours exposent leurs œuvres à la Maison des Services.

Les murs neutres de la Communauté de communes offrent à tous les artistes qui en font la demande, un lieu qui leur permet de mettre en valeur et de présenter au public leurs réalisations pour une durée de un à trois mois.

En 2019, cinq expositions ont été programmées à la Maison des Services :

### Danielle JUNG



7 janvier - 28 février :  
peintures à l'huile et  
aquarelles

### Exposition « Martin LUTHER KING »



4 mars – 30 avril :  
« Martin Luther King,  
un prophète pour  
notre temps »  
20 panneaux sur la vie  
de Martin Luther King

### Martine JACOBS



2 mai - 28 juin :  
« Contraste »  
peintures à l'huile et  
au couteau /  
abstraites et semi-  
figuratives

### Denis ANDLAUER



3 septembre –  
30 octobre :  
« Des couleurs, des  
formes, des saisons et  
des matières »  
tapisseries

### Marianne FRICKER



4 novembre -  
23 décembre :  
« Les couleurs »  
peintures à l'acrylique  
/ réalisme

## 7.4. Promotion de la langue et la culture régionales

En 2013, la Communauté de communes a été sélectionnée dans le Bas-Rhin pour participer à une expérimentation en faveur d'un programme linguistique global.

Cette expérimentation s'inscrit dans la politique régionale en faveur du bilinguisme. Initiée par la Région Alsace, elle est portée par l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA).

Ce projet, porté par le service d'aide à la personne, a développé 10 projets destinés aux structures du territoire.

Rappel des actions retenues par le Conseil communautaire en 2015 :

Actions	Public visé	Effets attendus
1. Mettre en place une animation en alsacien pendant les matinées récréatives de la Plateforme petite enfance	Enfants de 0 à 3 ans accueillis dans le cadre des matinées récréatives (avec assistantes maternelles ou parents)	Familiariser les jeunes enfants à la langue régionale
2. Remettre un kit naissance en alsacien par les maires de la Basse-Zorn aux jeunes parents de leurs communes	Les 7 communes de la Basse Zorn	Sensibiliser les jeunes parents aux enjeux du bilinguisme
3. Remettre un ouvrage trilingue "s Mimi ùn de Leo" par les maires de la Basse-Zorn aux nouveaux élèves de CP	Toutes les écoles primaires de la Basse-Zorn (6)	Permettre aux enfants de s'approprier l'alsacien dès le plus jeune âge
4. Mettre en place des animations / ateliers participatifs de sensibilisation à l'alsacien : contes, lectures animées, chants, clown, théâtre, autres expressions artistiques	10 structures petite-enfance de la Basse-Zorn (crèches, périscolaires)	Permettre aux enfants de se familiariser à l'alsacien dès le plus jeune âge
5. Créer un spectacle en alsacien intitulé « L'heure d'alsacien » au collège avec des artistes professionnels de la scène régionale (conteurs, chanteurs, comédiens...)	Spectacle grand public et collège Baldung Grien de Hoerd	Familiariser les jeunes à la langue régionale et créer l'évènement

6. Insérer des rubriques en alsacien dans les bulletins communaux et intercommunaux	Bulletins des 7 communes de la Basse-Zorn et bulletin intercommunal	Découvrir la langue régionale écrite
7. Mettre en place une signalétique bilingue et de supports de communication bilingues pour les circuits découverte en Basse-Zorn	Circuits découverte pédestres et cyclables de la Basse-Zorn	Redonner de la visibilité
8. Remettre un pack d'animation en alsacien à toutes les communes et à la PFPE d'abord puis aux structures petite enfance de la Communauté de communes	Les 7 communes et la PFPE puis toutes les structures petite enfance de la Basse-Zorn (crèches, périscolaires, etc...)	Permettre aux enfants de s'approprier l'alsacien dès le plus jeune âge
9. Former les bénévoles du territoire à la transmission de l'alsacien	Le réseau de bénévoles constitué sur le territoire	Interventions efficaces sur les différentes opérations
10. Animer et coordonner le dispositif	La Communauté de communes de la Basse Zorn	Suivi du dispositif

Une convention a été passée pour l'année 2019 avec l'association ABAMA, qui a été chargée du développement, du pilotage et du suivi des actions en langue régionale.

*Le bilan 2019 des actions se présente comme suit :*

- 98 kits naissance ont été remis aux communes pour tous les nouveaux nés ;
- deux éditions des semaines d'immersion en alsacien à destination des 6-10 ans ont été organisées pour les enfants du territoire durant les vacances scolaires d'hiver et d'automne ;
- 21 enfants ont participé à la session de février et 24 à celle d'octobre ;
- les élèves des écoles maternelles du territoire ont bénéficié des interventions de Christine FISCHBACH, dans 4 écoles ;
- les interventions se sont déroulées sur un cycle de 8 séances, à raison d'une séance tous les 15 jours dont une séance pour la finale (spectacle) ;
- les enfants ont pu découvrir contes, comptines, jeux de doigts...en alsacien ;
- à l'issue des séances, les enfants ont reçu un livret avec les comptines ;
- des animations en alsacien ont été organisées avec des bénévoles dans les structures Petite Enfance du territoire volontaires ;
- des articles en alsacien ont été insérés dans les différents bulletins communaux et intercommunaux.

Par ailleurs, la Communauté de communes a eu le plaisir d'accueillir le 23 mai 2019, la conférence de presse marquant le partenariat de l'entreprise Schneider Food avec l'OLCA et l'engagement de l'une de nos entreprises envers la langue alsacienne...

Ce partenariat, mis en place autour de la marque phare de l'entreprise « Traiteur SCHNEIDER », a pour principaux objectifs de promouvoir avec modernité la langue alsacienne, élément fondamental de la culture régionale, au travers des différents supports de communication de l'entreprise : packaging, réseaux sociaux, goodies dans les packs,...

Il s'agit ainsi d'une conjonction de valeurs communes qui nous réunit, dont bien évidemment la défense de la culture gastronomique et sa promotion et sa valorisation sur le territoire alsacien mais aussi national.



*Monsieur Damien VAN OVERBEKE, Directeur Général de Schneider Food et Justin Vogel, Président de l'OLCA (Office pour la langue et la culture d'Alsace) ont signé une convention de partenariat entre leurs deux institutions validant l'adhésion de Schneider Food à l'action « Mon entreprise dit JA ! », en présence de Messieurs Pierre GROSS, Vice-Président de la Communauté de communes et Jean-Pierre HIRLEMANN, Adjoint au Maire de Hoerd.*



## 8. Aide à la Personne

La Communauté de communes soutient les actions sociales d'aide à la personne en complémentarité des aides apportées à la population par le niveau communal.

## 8.1. Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes « La Solidarité » de Hoerdt

La Communauté de communes est propriétaire d'un bâtiment datant de 1990, situé au 122 rue de la République, 67720 HOERDT. Ce bâtiment est destiné à l'hébergement de personnes âgées et revêt la forme d'une Maison d'Accueil pour Personnes Âgées Dépendantes (MAPAD).

L'activité est gérée par l'Association « La Solidarité » dont le siège social est établi à Hoerdt. Une convention d'occupation temporaire du domaine public a été mise en place avec l'association, conformément à une délibération du Conseil de Communauté en date du 16 octobre 2015.

Au cours de l'année 2017, des échanges réguliers ont eu lieu entre l'Association et la Communauté de communes, afin d'étudier les différentes pistes de travaux visant à réduire la dépense énergétique et le remplacement de l'unité de production de chaleur vieillissante.

Un audit a été réalisé en 2017 par le Bureau d'Études SOLARES BAUEN, qui a permis de dégager divers scénarii.

Le Conseil a validé en janvier 2018 le scénario intégrant une rénovation énergétique complète, le changement des fenêtres et la mise en place d'une nouvelle chaudière à condensation. L'économie sur la facture énergétique atteindra 30% après les travaux.

Le maître d'œuvre a été désigné fin d'année 2018, le démarrage de l'opération qui était programmé au printemps 2019 a subi des retards dus au maître d'œuvre qui n'a pas fourni les éléments nécessaires.

## 8.2. Réseau des bénévoles « aide aux aidants »

Officiellement lancé le 7 novembre 2013, le réseau des bénévoles vise à rassembler et à accompagner les personnes prêtes à donner de leur temps pour soutenir les personnes âgées du territoire ou leur famille.

L'objectif du réseau est d'offrir aux bénévoles un cadre qui leur propose des actions de formation, des moments d'échange et également un soutien en lien avec les services d'aide à la personne du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

La coordination générale du réseau est pilotée par la Communauté de communes en lien avec la Commission compétente.

Les actions sont effectuées en étroite collaboration avec les CCAS des communes-membres.

En 2019 un cycle de rencontres « aide aux aidants » avec différentes interventions a été proposé. Les rencontres ont eu lieu à Hoerdt, de 14h30 à 16h30, au Centre culturel, à l'exception de celle du 7 juin qui s'est déroulée à Brumath.

<p><b>Vendredi 26 avril</b></p>	<p><b>Mon proche est en perte d'autonomie, je ne sais pas à qui m'adresser : repérer le bon interlocuteur, les dispositifs à actionner...</b></p> <p><i>Les secrétaires autonomie et conseillers territoriaux autonomie du Conseil Départemental ont présenté différentes démarches et les relais à votre disposition.</i></p>
<p><b>Vendredi 7 juin</b></p>	<p><b>L'entrée en institution dans tous ses états</b></p> <p><i>Le personnel de l'EHPAD de la Grafenbourg a abordé les questions liées à l'entrée en établissement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les différentes structures existantes et les procédures d'admission (Coordonnateur des Soins et Médecin)</li> <li>- le coût de l'accueil et les aides éventuelles (Assistante Sociale)</li> <li>- l'entrée en institution, un cap pour la personne âgée et pour la famille (Psychologue)</li> </ul>
<p><b>Vendredi 20 septembre</b></p>	<p><b>Bien-être : ateliers de découverte</b></p> <p><i>S'autoriser à prendre du temps pour soi afin de mieux s'occuper de son proche. Tout au long de l'après-midi, il a été proposé d'expérimenter des techniques de bien-être lors d'ateliers pratiques.</i></p>
<p><b>Vendredi 8 novembre</b></p>	<p><b>S'informer pour mieux comprendre. Alzheimer, parlons-en !</b></p> <p><i>Conférence animée par le Dr Georges AIME, gériatre au Centre Hospitalier de Bischwiller, qui a traité la maladie sous son aspect médical, ses mécanismes et ses effets sur la vie quotidienne, son évolution et sa prise en charge...</i></p> <p><i>Les professionnels de la Plateforme de Répit (psychologue et assistante de soins en gérontologie) ont contribué à échanger autour des répercussions psychologiques et la prise en charge au quotidien.</i></p>

### 8.3. Actions de prévention Séniors

En 2019 les projets suivants ont été menés dans différentes communes du territoire:

- l'atelier sur la mémoire mené par AJPA en novembre à Weitbruch a attiré 4 fois 15 personnes
- l'action Sérénité au volant animé par BRAIN UP en novembre à Hoerdtd a réuni 15 personnes
- le cours de gymnastique encadré par SIEL BLEU en janvier à Weyersheim a mobilisé 15 personnes.

**Stage de conduite seniors**

Venez participer aux séances pour prévenir les accidents et améliorer votre sécurité au volant : conseils pour apprendre à **gérer les situations dangereuses** et **bénéficier d'une information sur les nouveautés du code de la route**.

Des formateurs diplômés vous sensibiliseront aux attitudes à adopter pour conduire en toute quiétude.

**Programme de la journée :**

- ▶ Evaluer & actualiser ses connaissances
- ▶ Evaluer ses capacités en situation réelle de conduite
- ▶ Bilan individuel

**Informations pratiques**

1 séance : **Date : Mardi 26 novembre 2019**  
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

**Lieu : Centre Culturel 1er étage (sans ascenseur)**  
**1 Rue de la République 67720 HOERDTE**

Participation pour l'ensemble du cycle : **Stage gratuit sur inscription auprès de l'association Atout Age Alsace ou sur le site [www.atoutagealsace.fr](http://www.atoutagealsace.fr)**

**Frais de repas à charge du participant**

**Contact et renseignements : [www.atoutagealsace.fr](http://www.atoutagealsace.fr)**  
Secrétariat : 03 89 20 79 43 - Mail : [atoutagealsace@gmail.com](mailto:atoutagealsace@gmail.com)

Prévenir les accidents de la route, améliorer la sécurité des seniors au volant et maintenir le lien social

EN PARTENARIAT AVEC : CAAA, Mairie de Hoerdtd, Mairie de Weitbruch, Mairie de Weyersheim, Carrières, Trinité

ET AVEC LE SOUTIEN DE : ALSACE, ars, ALSACE, Hoerdtd, Basse-Zorn

### 8.4. Petite enfance

Accompagner les assistant(e)s maternel(e)s, aider les parents à trouver un mode d'accueil extra-familial pour les enfants, réunir parents et professionnels de la petite enfance, telles sont les actions de Plate-Forme Petite Enfance.

L'augmentation importante du nombre de structures sur le territoire facilite grandement la recherche d'une solution d'accueil.

Un « Pacte social local » a été créé au niveau du Conseil Départemental du Bas-Rhin afin d'identifier les besoins du territoire sur différentes thématiques dans la petite enfance.

Les acteurs du territoire se sont réunis tous les trimestres afin d'identifier les besoins.

Après constat et rencontres avec les partenaires, il s'avère que le territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn est très riche en structures « petite enfance ».

Organisée dans le cadre du Pacte Social Local, la journée « Balade Nature en Famille » a rassemblé, le 26 septembre 2019 sur le parcours de santé de Geudertheim, 150 enfants et leurs parents autour d'ateliers ludiques dans l'objectif de créer du lien et du partage.

Le Département du Bas-Rhin porteur de l'événement, en lien avec la Commission Aide à la Personnes de la Basse-Zorn, a fédéré de nombreux partenaires de la petite enfance autour de cette journée pour proposer un large éventail d'animations pour les enfants de 0 à 6 ans, parmi lesquelles : fresque nature, « tous en mouvement », jeu de kim et parcours sensoriel, tissage végétal, contes, « respecter la nature par le tri des déchets » ...





## 9. Prévention routière et surveillance de la voirie

Les actions et animations en matière d'éducation, de formation, de sensibilisation et d'information visent à instaurer et à développer une culture de prévention du risque routier sur le territoire de la Communauté de communes. Par ailleurs l'année 2018 a été marquée par la mise en place d'une surveillance de la voirie, dans un objectif de résorption des problématiques de stationnement.

## 9.1. Intervention dans les écoles

L'animateur du Centre de Prévention et d'Education Routière (CPER) intervient depuis avril 2006 auprès des élèves scolarisés en écoles maternelles et élémentaires du territoire et depuis 2017 au collège de Hoerdt.

En 2019, plus de 1 500 enfants scolarisés de la petite section de maternelle au CM2 ainsi que dans les classes de cinquième du collège de Hoerdt ont bénéficié des interventions de l'animateur du Centre de Prévention et d'Éducation Routière.

### 2ème trimestre de l'année scolaire 2018/2019 :

- Les élèves des classes de maternelle ont appris à bien se comporter sur le trottoir ;
- Les élèves des classes de CP ont été sensibilisés au port de la ceinture de sécurité et à l'utilité d'un système de retenue (siège-auto, rehausseur) ;
- Les élèves des classes de CE1 ont travaillé sur la traversée de la rue ;
- Les élèves des classes de CE2 ont travaillé sur la signalisation tricolore, importante pour le piéton (feux tricolores et feux piétons) ;
- Les élèves des classes de CM1 ont étudié les règles du code de la route spécifique au vélo ;
- Les élèves des classes de CM2 ont révisé les règles de la circulation à vélo. Ils ont ensuite passé un examen de code de la route qui porte sur ce qu'ils ont appris depuis la maternelle en matière de prévention routière ;
- Les élèves des classes de cinquième du collège de Hoerdt ont révisé certaines règles du Code de la route pour se préparer à l'examen de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière, premier niveau (ASSR1). Ce diplôme est nécessaire pour l'obtention du permis AM, obligatoire pour le pilotage des cyclomoteurs et des scooters.

### 3ème trimestre de l'année scolaire 2018/2019 :

Des interventions pratiques ont été organisées dans les écoles maternelles avec des trottinettes et tricycles sur une piste aménagée avec quelques panneaux de signalisation routière. Cet exercice permet aux élèves d'avoir une première approche des dangers de la route.

- Les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 ont effectué un parcours à pieds dans les rues des villes ou des villages. Grâce à cet exercice, ils ont été sensibilisés aux risques de la rue pour les piétons ;
- Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont évolué à vélo sur une piste de maniabilité pour apprendre à garder le contrôle et la maîtrise de la bicyclette et rouler en sécurité.



### 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2019/2020 :

- Les élèves des classes de maternelle ont été sensibilisés au port de la ceinture de sécurité et à la place qu'ils doivent occuper dans un véhicule ;
- Les élèves des classes de CP ont été sensibilisés au port de la ceinture de sécurité et à l'utilité d'un système de retenue (siège-auto, rehausseur) ;
- Les élèves des classes de CE1 ont étudié les bons comportements à avoir sur un trottoir ;
- Les élèves des classes de CE2 ont quant à eux travaillé sur la signalisation routière commune aux piétons et aux usagers de la route ;
- Les élèves des classes de CM1 ont appris les équipements de sécurité obligatoire du vélo et du cycliste ;
- Les élèves des classes de CM2 ont différencié le bus et le car et ont appris à bien se comporter à l'intérieur de ces deux véhicules. Ils ont également été sensibilisés à la technique d'évacuation d'un car en cas d'incident ou d'accident.

Les enfants ont continué à démontrer un grand intérêt pour la sécurité routière.

Par leurs actions et leur accompagnement, les enseignants ont permis de mieux faire comprendre encore aux enfants, l'importance de respecter les règles de sécurité.

## 9.2. Opération « Gilet fluo »

Depuis 2014, dans le cadre de la Prévention Routière, la Communauté de communes équipe en gilets de sécurité les enfants du territoire qui vont à l'école à pieds ou à vélo.

Au cours du premier trimestre scolaire 2019/2020, tous les élèves de CP ainsi que les nouveaux élèves arrivant sur le territoire ont ainsi reçu gratuitement des gilets haute visibilité pour être mieux vus sur la route et leur permettre de circuler en toute sécurité à pieds ou à vélo.



## 9.3. Mise en place d'une surveillance de la voie publique dans l'objectif d'une maîtrise des problématiques liées au stationnement

Le 1<sup>er</sup> juillet 2018, une surveillance de la voie publique destinée à résorber les problèmes de stationnement a été mise en place sur le territoire communautaire.

Une mission d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) a été créée, par élargissement du temps de travail de l'agent en charge du Centre de Prévention et d'Éducation Routière.

L'ASVP est compétent pour constater par procès-verbal toutes les infractions aux règles relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules et au défaut de

validité ou à la non-apposition du certificat d'assurance sur les véhicules terrestres à moteur (vignette sur le pare-brise).

Il peut aussi établir des procès-verbaux d'infraction au Code de la santé publique. Ainsi, s'il voit quelqu'un dégrader ou salir la voie publique (tag, graffitis, déchets...), il peut relever l'infraction.

Après une année de prévention, l'agent a constaté des infractions récurrentes (stationnements sur trottoir, absences de disque de stationnement en zone bleue, stationnements interdits hors-case, etc.) sur l'ensemble du territoire. Suite à ce constat, les contrevenants ont donc été verbalisés.

Au cours de l'année 2019, 174 procès-verbaux ont été établis.

En juin 2019, l'agent a été doté d'un terminal permettant la verbalisation électronique. Ce matériel génère un gain de temps, tant sur le terrain que pour la gestion administrative des procès-verbaux.

2019 a vu la création sur le territoire de plusieurs zones de stationnement à durée limitée dites « zones bleues ». Les communes de Gries, Hoerd, Weitbruch et Weyersheim ont notamment mis en place ces zones dans les rues commerçantes. Cela permet d'avoir un roulement en matière de stationnement des clients des commerces et évite d'avoir des véhicules en stationnement abusif sur le domaine public.



L'ASVP continue également de veiller à la protection des enfants et des adultes qui empruntent les passages piétons à proximité des établissements scolaires aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Il est un facilitateur de passage mais ne dispose d'aucune qualité pour régler la circulation.



## 10. Animation Jeunesse

La politique intercommunale en faveur des jeunes de 11 à 18 ans instaure des activités socio-éducatives en partenariat conventionné avec la FDMJC Alsace et en relation avec les ressources locales : associations, artisans, écoles et collèges.

## 10.1. Bilan du premier semestre 2019

### //////// Les accueils permanents de la Communauté de communes de la Basse-Zorn

- Reprise de l'accueil jeux, les jeudis (de 13h à 14h) au Collège Baldung Grien de Hoerd.
- Reprise des ouvertures des locaux jeunes de Hoerd (les mercredis et samedis) et Weyersheim (les mercredis et samedis).

### //////// Les congés de février

Un programme d'activités à la carte, destiné aux jeunes âgés de 11 à 18 ans (sorties, soirées, grands jeux, sports, ...) a été élaboré et proposé aux adolescents du territoire.

En parallèle, un nouveau séjour aux sports d'hiver a été réalisé aux Contamines-Montjoie.



### //////// Le carnaval de Hoerd

Toujours en partenariat avec le Disco Club, le Centre Culturel et l'association carnavalesque de Hoerd, l'AJBZ s'est concerté pour élaborer et mener à bien un programme pour les jeunes.

L'Animation Jeunesse a ainsi participé à trois actions les 2, 3 et 5 mars :

- Distribution des programmes du carnaval dans les boîtes aux lettres hoerdtoises, dans le cadre d'une action d'autofinancement d'un séjour à la « Japan Expo » en été ;

- Programmation, accueil technique des spectacles et service lors du carnaval des enfants avec le spectacle « STEVEN MAGIE » et un bal animé par l'orchestre « La Camelote » ;
- Organisation et tenue d'un stand buvette pendant le défilé des chars dans les rues de Hoerd, à l'occasion de la grande cavalcade.



### //////// Un séjour aux sports d'hiver

L'Animation Jeunesse a repropoé le séjour ski aux Contamines Montjoie en hiver 2019.

Cette collaboration de 3 secteurs jeunes a réuni 51 personnes avec l'équipe d'encadrement.

C'est donc 12 jeunes de la Basse-Zorn qui ont participé à ce séjour du 9 au 16 février 2019. La météo a été difficile les deux premiers jours, puis la semaine s'est déroulée dans des conditions idéales. 2-3 malades ont été déplorés dans les derniers jours et 2 blessés légers. Cela n'a en rien entaché la motivation des jeunes, qui se projetaient déjà dans le séjour hiver 2020. Ce séjour aux Contamines sera certainement reconduit une dernière année, puis, pour des raisons d'hébergement, il sera nécessaire de chercher une nouvelle destination à l'avenir.



### //////// Action partenariale, « L'Aventure de Citoxe, avec le BCGO ».

Du 15 au 19 avril dernier, l'Animation Jeunesse en partenariat avec le BCGO, a proposé un accueil de loisirs à Gries.

Cette 1ère édition fit naître une aventure autour de la Mascotte du Club, « Citoxe ». C'est donc 29 Jeunes du territoire qui se sont inscrits pour vivre une semaine d'accueil de loisirs autour de cette aventure.

L'équipe d'encadrement était constituée de 3 personnes du BCGO (organisateur) et 9 personnes qui se sont relayées pour l'Animation Jeunesse (partenaire).

Cette semaine d'aventure spécialement créée pour l'occasion, a vraiment été appréciée car l'imaginaire était réfléchi pour coller parfaitement avec l'univers du personnage du BCGO.

Le bilan est globalement positif et cet accueil de Loisirs sera reconduit si le BCGO porte à nouveau le projet. L'AJBZ veillera à donner une continuité à cette aventure en améliorant encore ce concept.

### //////// « 120 Jours à Hénin-Beaumont »

Périodiquement, la FDMJC ALSACE propose aux différents secteurs en convention avec les collectivités, des séances de programmation culturelles, souvent engagées.

C'est ainsi que s'est retrouvée la délégation de la Basse-Zorn, au total un groupe de 19 personnes (élus adultes, élus CIJ, animateurs volontaires, services civiques et animateurs professionnels), pour se rendre à l'Espace Malraux de Geispolsheim le mercredi 17 avril au soir.

Ce spectacle proposé par Claire AUDHUY, relatait de manière tantôt corrosive tantôt comique, sa résidence d'artiste à Hénin-Beaumont en tant que professeur de théâtre.

À l'issue du spectacle, l'artiste a proposé un temps de discussion sur le sujet de la gestion globale de cette ville.

Bien entendu, le point de vue de ce spectacle était clair et chacun a pu se faire une idée de cette vision engagée et défendue par un mouvement d'éducation populaire comme la FDMJC.



### //////// Les congés de Pâques

Un programme d'activités à la carte, destiné aux jeunes âgés de 11 à 18 ans (sorties, soirées, grands jeux, sports, etc.) a été élaboré et proposé aux adolescents du territoire.

L'AJBZ a également été partenaire sur la mise en œuvre d'une semaine thématique avec la Basket Club de Gries-Oberhoffen.



### //////// Le partenariat avec le collège de Hœrdt

Les ateliers jeux se sont poursuivis sur toute l'année scolaire, les jeudis de 13h à 14h. La fréquentation est constante, nous avons toujours une moyenne de 15 jeunes par rendez-vous.

Cet atelier, essentiel pour l'Animation Jeunesse, permet de rester au contact direct des jeunes ainsi que des équipes pédagogiques du collège.

Une sollicitation d'un professeur est également parvenue pour amener une partie de l'exposition « Savoir, Comprendre, Agir, pour dire NON à la Haine ». En effet un travail sur les médias, l'information et la désinformation a permis de faire passer les classes de 4e sur les modules « des médias » et « des dessous de l'image ».

Malheureusement, le partenariat avec le collège n'a pas été développé plus que cela cette année. Après quelques relances suite aux réunions de travail de début d'année scolaire et un petit problème de distribution de programmes au sein du collège, une demandé de rendez-vous afin d'éclaircir la situation a été faite par l'AJBZ.

Cela a permis de rectifier le tir pour les futures distributions des programmes des vacances scolaires, mais surtout de comprendre que cette année fût particulière pour la principale du collège qui a subi de gros mouvements de personnels, cela a eu un impact direct sur le suivi de leurs projets.

Pour remédier à cela, la décision a été prise de travailler d'une façon différente à partir de la rentrée prochaine.

## //////// La Basse-Zorn à l'An Vert

L'éco-manifestation est devenue un moment incontournable de la vie locale sur le territoire. Depuis l'origine de l'événement, l'animation jeunesse de la Basse-Zorn a toujours été présente dans son organisation. Cette année encore c'était le cas avec la responsabilité de l'organisation des spectacles et du déroulement du programme d'animation lors du dimanche 19 mai.

Épaulés par une vingtaine de jeunes bénévoles l'équipe a fait face aux changements de dernière minute liés au temps peu favorable en début de manifestation. L'organisation a dû être adaptée et la programmation légèrement décalée.

La bonne volonté des artistes et des régisseurs de l'association « ADN Sound » a permis de faire en sorte que ces modifications ne se fassent pas sentir auprès du public.

La programmation du concert de fin avec le groupe « La Camelote » a été un franc succès. Comme toujours l'implication des jeunes a permis de faire de la manifestation une réussite.

## 10.2. Été 2019

### //////// Un programme qui fait toujours recette

L'été 2019, une année record, avec 726 journées/enfant réalisées.

Les jeunes du territoire ont ainsi pu profiter pleinement du programme, du 4 juillet au 14 août, puisqu'aucune des sorties et activités proposées durant l'été n'a été annulée.

La période a commencé par le désormais traditionnel mini séjour à la « JAPAN EXPO » à Villepinte, puis nous avons enchaîné dans la foulée, avec la seconde édition du « RAID AVENTURE ». Ces deux actions ont affiché complet.



Les 5 semaines suivantes le fonctionnement habituel a été reconduit, avec les activités à la carte et à la journée qui ont encore fait leurs preuves. Mais aussi, une semaine de sports avec le Basket Club de Gries Oberhoffen (BCGO), une semaine sur le thème du « STOP MOTION » et une nouvelle proposition de séjour transfrontalier avec l'Eurodistrict PAMINA, le « PAMINA VÉLO TOUR ».



Cet été est encore une fois exemplaire en terme de participation de l'équipe d'animateurs(trices) volontaires, sans eux, un tel panel d'activités sur la période n'aurait pas pu être proposé.

Par ailleurs, les deux jeunes volontaires en service civique, Kelly SCHWITZGAEBEL et Corenthin MICKISZ ont terminé leur mission à la fin du programme estival. Entre temps est arrivé Raphaël GATEAU, volontaire en service civique également, mais en intermédiation avec le Centre Culturel de Hoerd. Ce jeune, déjà titulaire du BAFA et ayant une belle expérience en matière d'animation a rejoint l'AJBZ pour une période de 10 mois.

Encore une fois, cette présence supplémentaire conforte dans le souhait de proposer à nouveau cette ouverture aux volontaires désireux de s'impliquer. Si cela sert la structure d'animation jeunesse, cela permet aussi à des jeunes en recherche ou en transition (études/travail) de pouvoir faire un premier pas vers une activité professionnelle, et donc de mieux se préparer à leur avenir proche. En outre, cela peut également susciter des vocations pour les métiers de l'animation.

### 10.3. Dernier trimestre 2019

#### //////// Les congés de la Toussaint

Un programme d'activités à la carte, destiné aux jeunes âgés de 11 à 18 ans (sorties, soirées, grands jeux, sports...) a été élaboré comme à chaque période de petites vacances scolaires. Sur cette période, les propositions d'activités sont en constante évolution afin de mobiliser les préadolescents qui méconnaissent encore l'AJBZ.



#### //////// Les accueils permanents

- À Weyersheim et Hoerd, les ouvertures sont toujours d'actualité.
- À Geudertheim, cet espace est actuellement utilisé pour chaque période de vacances scolaires avec son positionnement idéal à proximité des infrastructures sportives du village.

## //////// Partenariats avec le collège de Hoerdt

Suite à la discussion et au bilan de fin d'année scolaire, la collaboration avec le collège a repris immédiatement à la rentrée et l'AJBZ a proposé une ligne de conduite à tenir sur l'année avec entretien à mi-projet et bilan de fin de projet.

Le premier projet était en lien avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin. Cette initiative a permis aux classes de 4ème et 3ème de participer à l'Exposition « Dessins pour la Paix », puis une classe fut invitée à rencontrer des illustrateurs de presse dont « Plantu ».

La suite des projets a continué sur le 2ème trimestre (janvier-février) avec l'outil pédagogique « Promenons-nous dans le Web » pour les classes de 6ème, exposition initiée par la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) et dont la diffusion est assurée par la FDMJC ALSACE.

D'autres initiatives, en partenariat avec les EVS du territoire, ont complété cette exposition.

## 10.4. Actions Transfrontalières PAMINA en perspectives

### //////// « PAMINA CHAMPION'S CUP »

Le « PAMINA CHAMPION'S CUP » s'est parfaitement déroulée le 12 avril dernier à Hoerdt. La première partie de la journée a été sous la forme d'un tournoi amical Futsal mixte entre les différentes équipes allemandes et françaises présentes.

Ensuite, les jeunes ont été tirés au sort pour se retrouver en binômes franco-allemands pour la seconde partie de journée avec différentes activités ludiques proposées : baby-foot, jeux vidéo, fléchettes, jeux de société simples, le tout par équipes.

En fin de journée, les binômes devaient se questionner et se servir le repas les uns les autres.

La journée initialement conceptualisée a tellement bien fonctionné qu'un territoire allemand l'a reprise (Östringen) pour proposer une suite chez eux en octobre prochain, dans le cadre des actions PAMINA.



### //////// Programme « ERASMUS+/PAMINA »

Le programme « ERASMUS+/PAMINA » a été une belle semaine de découvertes pour les professionnels de quatre pays (Allemagne, République Tchèque, Pologne et France) accompagnés de jeunes de leur territoire.

À la Basse-Zorn, il a été convenu que ces jeunes seraient les deux volontaires en service civique, dans le cadre de leur mission de découverte des champs de l'animation.

La rencontre était centrée sur la mise en œuvre du « Tea Festival » à Cieszyn à la frontière tchéco-polonaise. Un événement accès sur les thés du monde, mais aussi sur l'alimentation végétarienne et végétane.

Ensemble, les participants se sont impliqués dans le montage des infrastructures du site du festival, fait quelques visites symboliques (comme le lieu des trois frontières avec la Slovaquie) et échangé avec les homologues des différents pays présents sur les suites à donner à cette aventure.

La prochaine rencontre des professionnels aura lieu en avril 2020 en Pologne avec en ligne de mire la participation à un événement culturel en France et/ou en Allemagne cette fois-ci.

### //////// Projet du « PAMINA VÉLO TOUR »

Le projet du « PAMINA VÉLO TOUR » avance bien et l'organisation avec les animateurs professionnels allemands se déroulent bien. Cinq territoires sont concernés par ce séjour en perspective : La Plaine du Rhin, Le Pays Rhénan, Annweiler am Triefels, Stutensee et la Basse-Zorn.

L'objectif est de regrouper une trentaine de jeunes au maximum pour leur faire vivre et partager une semaine sous le signe du vélo, de la rencontre et de la connaissance de l'autre.

Sur le territoire de la Basse-Zorn, il a été accepté le fait de soutenir financièrement les jeunes élus du CIJ qui s'engageraient dans ce projet.

## 10.5. Équipe d'animation de l'AJBZ

### //////// Un nouveau volontaire en service civique à l'AJBZ

Raphaël GATEAU est présent au sein de l'AJBZ depuis le mois de juin 2019 et sa mission se terminera officiellement au 31 mars 2020.

Tout se passe parfaitement bien et Raphaël a su se montrer efficace lors du temps fort de l'été où été proposé 6 semaines d'animations diverses et variées.

Du côté du centre culturel, Raphaël assure également sa mission et est engagé dans le projet des festivités des « 50 ans du Centre Culturel de Hoerdt » qui se dérouleront les 19, 20 et 21 juin prochains.

### //////// Renforcement de l'équipe d'animation

Une nouvelle animatrice professionnelle en formation a rejoint l'équipe le 4 novembre dernier.

Il s'agit de Chloé KOEHLHOEFFER (18 ans et habitante de Roppenheim), qui sera présente pour 17 mois parmi l'AJBZ, en tant qu'apprentie dans le cadre de sa formation BPJEPS « Animateur Social ».

Sa mission principale est bien entendu de découvrir les champs de l'animation, mais également de porter un projet dans le cadre de sa formation.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique intergénérationnelle, en lien avec la thématique de sa formation d'animateur social.

Enfin, elle a également pour mission d'épauler les élus de la commission communautaire jeunesse dans le suivi et la gestion administrative du Conseil Intercommunal des jeunes de la Basse-Zorn.

Chloé participe également à l'ensemble des actions mises en œuvre tout au long de la saison et notamment sur les futurs accueils de loisirs pour les préadolescents, car dans le cadre de son apprentissage, elle va également acquérir une équivalence du BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif).

## 10.6. Actions partenariales dans le cadre de l'espace de vie sociale (EVS)

« Les espaces de vie sociale ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives. Ils concourent à la politique d'animation de la vie sociale des Caisses d'allocations familiales. »

Dans le cadre du partenariat avec le Centre Culturel de Hoerdt, l'animation Jeunesse proposera début 2020 un cycle de conférences pour l'accompagnement à la parentalité.

Ainsi, la première intervention se déroulera en même temps que l'accueil au collège de l'exposition « Promenons-nous dans le Web » le mardi 4 février, avec pour intervenant Yannick LAURENT, un spécialiste de la question du numérique auprès des jeunes.

La suivante se fera en partenariat, comme le souhaite la CAF, un rapprochement avec l'EVS de Weitbruch (piloté par les AGF) et traitera de la question du harcèlement scolaire.

Pour le moment, la présence des jeunes du CIJ a été sollicitée, ainsi que l'autorisation de diffuser les deux films qu'ils avaient produits sur le sujet.

Les discussions devraient se faire en présence d'une psychologue, de jeunes du CIJ pour aborder le sujet avec les adultes présents. Cette conférence devrait se dérouler à Kurtzenhouse et sera co-organisée avec Etienne MOUREU responsable de l'EVS de Weitbruch.

Enfin, la troisième thématique concerne le sujet de l'éducation à la santé, avec la diffusion du film « Sugarland » suivie d'une discussion avec des spécialistes de la question du diabète et de l'impact du sucre sur le corps et le comportement des enfants, cette fois-ci au centre culturel de Hoerdt.



## 11. Conseil Intercommunal des Jeunes

*L'engagement et la citoyenneté sont au cœur des débats d'aujourd'hui et les élus locaux ont souhaité marquer de manière forte, leur envie de transmettre la parole aux jeunes générations.*

## 11.1. Premier semestre 2019

Trois projets prioritaires se sont dégagés des différentes réunions de commissions réalisées depuis le week-end d'intégration :

- L'ensemble du CIJ a activement participé à l'édition 2019 du « Basse-Zorn à l'An Vert », par une présence sur le stand de la CCBZ et la tenue d'un stand petite restauration durant cette journée dimanche 19 mai.
- La Commission 1 a recherché un espace disponible sur la partie nord du territoire (Weitbruch, Gries ou Kurtzenhouse), pour une mise à disposition par une municipalité, afin d'ouvrir un nouveau local dédié aux jeunes. Cette idée vient du fait que les jeunes élus ont constaté un manque en la matière sur cette partie de notre territoire. Le projet devrait voir le jour à Gries, affaire à suivre...
- La Commission 2 a travaillé sur un projet de marche solidaire avec repas sur place, pour le dimanche 8 septembre 2019. La marche s'est déroulée sur deux des circuits découverte du territoire et une paëlla a été proposée à l'Espace W de Weyersheim. La totalité des bénéfices réalisés sera reversée à l'association « Les Enfants de Marthe », qui a pour objectif d'apporter du bonheur à des enfants atteints d'un cancer et soignés à l'hôpital de Strasbourg HautePierre.



## 11.2. Deuxième semestre 2019

À mi-mandat il est temps de faire un premier bilan de ce qui a été réalisé, ainsi que d'ores et déjà se projeter jusqu'à la fin de cet exercice.

En septembre dernier, la commission 2 (Environnement et cadre de vie) a vu son projet de marche solidaire aboutir par la réalisation de cet événement. Il s'agissait d'une journée dédiée à la marche en famille ou entre amis avec un repas Paëlla pour le déjeuner.

Ce projet a connu un franc succès puisque ce sont 300 personnes qui se sont déplacées pour y participer. Le jour même, l'ensemble de nos jeunes élus ont été à la manœuvre de l'organisation générale, accompagnés par les élus de la commission jeunesse communautaire et Kelly, anciennement en service civique à l'AJBZ et qui souhaitait terminer son engagement par sa présence à l'événement.

Au final, 3000 euros ont été récoltés ce jour-là et c'est en novembre que la somme fut remise à l'association « Les Enfants de Marthe ».



Désormais, la commission est tournée vers la reconduction de cet événement, mais avec quelques nouveautés et avec l'envie de choisir une autre association pour le versement d'une subvention avec les bénéficiaires qui seront réalisés.

Par ailleurs, un autre projet est à l'étude au sein de la commission, une action autour du bricolage avec la maison de retraite de Hoerdt où un rendez-vous avec la direction est en préparation.

La commission 1 (Créer du lien) est quant à elle en train de plancher depuis quelques semaines sur l'ouverture d'un nouveau local jeunes, à Gries. En effet, la municipalité avait contacté l'équipe pour annoncer que la maison qui accueillait l'ancienne poste pourrait éventuellement être mise à disposition.



Une première visite des locaux, en présence du maire, Éric HOFFSTETTER, de jeunes élus du CIJ, d'élus de la commission jeunesse et d'un animateur professionnel a eu lieu au mois de décembre 2019.

Ce premier rendez-vous a permis de constater que les locaux étaient tout à fait adaptés à ce projet, même si quelques aménagements sont à prévoir. Il faudra

également rafraîchir ce lieu pour le rendre plus accueillant.

Une seconde visite de l'espace est prévue en début d'année 2020 puisque la mairie aura totalement récupéré les locaux. Cette fois-ci, il sera le moment de cerner les travaux de réfection à débiter, en se mettant d'accord sur qui fait et gère quoi entre la Mairie de Gries et le CIJ.

En parallèle, les jeunes élus ont débuté le chiffrage des achats à prévoir afin de pouvoir équiper le lieu, en proposant un budget prévisionnel global.

# Rapport d'activités 2019

Communauté de communes de la Basse-Zorn  
34, rue de La Wantzenau – 67720 HCERDT  
[www.cc-basse-zorn.fr](http://www.cc-basse-zorn.fr)

Septembre 2020

*Crédits photos : CCBZ | AJBZ | MADEOS Images*